

Les Bourses continuent de chuter radicalement partout dans le monde

Page B 1



Le conseiller Karl Rove ne sera pas inculpé dans l'affaire Plame

Page B 6

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 132

LE MERCREDI 14 JUIN 2006

87c + TAXES = 1\$

Paradis sème la pagaille

Le député a voté contre la privatisation partielle du mont Orford; fin de session chaotique pour le gouvernement Charest

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Au lendemain de l'adoption du bâillon, le caucus libéral s'est déchiré à propos du sort qu'il infligera à son mutin, le député de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, qui a défié la ligne du parti

dans la nuit de lundi à hier en votant contre le controversé projet de loi 23 sur la privatisation partielle du parc national du Mont-Orford.

Peu loquace et tendu, contrairement à son habitude, le whip libéral, Norm MacMillan, a simplement indiqué, au sortir du caucus, qu'il allait «convoquer

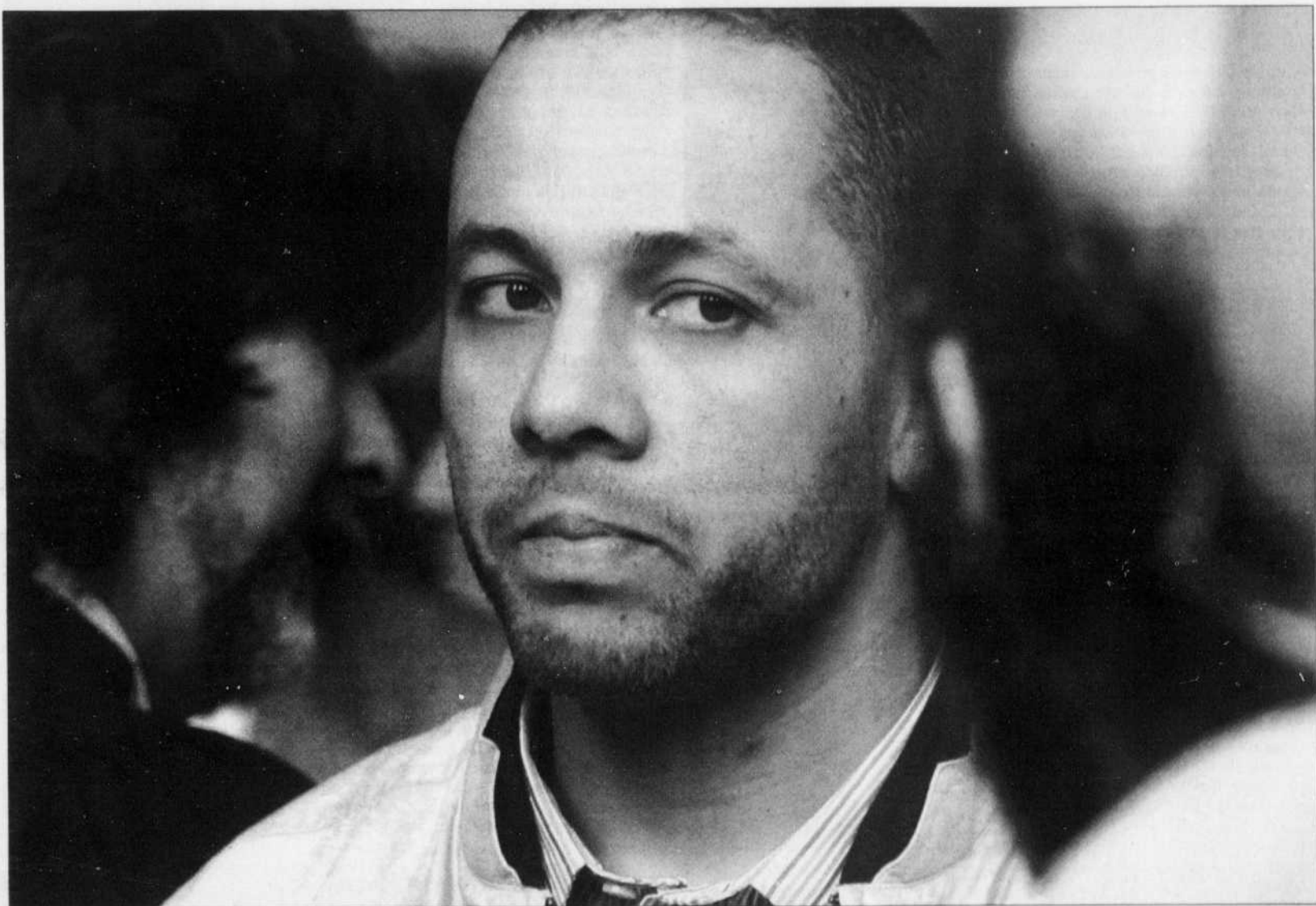
M. Paradis mardi prochain ou à sa convenance, peut-être demain [ndlr : aujourd'hui], on verra [...], pour discuter de ce qui s'est passé hier soir. That's it.»

Pressé de questions, le «préfet de discipline» MacMillan a livré quelques bribes d'information en pâture, indiquant d'une part qu'il ne «passait pas l'éponge», mais

d'autre part qu'il ne serait «pas question de l'avenir du député» lors de la rencontre, pour ensuite affirmer: «Je vais rencontrer M. Paradis et je vais discuter de choses très précises...» sans préciser lesquelles.

VOIR PAGE A 10: PAGAILLE

La bataille d'Adil Charkaoui devant la Cour suprême



CHRIS WATTIE REUTERS

ADIL CHARKAOU, que l'on voit ici à la sortie de la Cour suprême, tout comme Mohamed Harkat et Hassan Almrei, se présente devant les neuf juges du haut tribunal afin de contester la validité des certificats de sécurité. Certains des magistrats ont d'ailleurs donné du fil à retordre hier à M^e Johanne Doyon, l'avocate défendant M. Charkaoui. Celle-ci a plaidé que les audiences visant à expulser un non-Canadien pour des raisons de sécurité ne devraient pas être tenues à huis clos, sans la présence de l'accusé, comme c'est le cas présentement. Les juges se sont montrés sceptiques quant à sa demande de tenir des audiences complètement publiques lors de l'étude des cas, sans preuve secrète, même lorsque la sécurité nationale du Canada est en jeu. La cause se poursuit aujourd'hui. Nos informations en page A 3.

Fluve Saint-Laurent

Québec et Ottawa renoncent à lutter conjointement contre la pollution industrielle

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Le contrôle conjoint de la pollution industrielle sur le Saint-Laurent et ses tributaires ne figure plus parmi les priorités de Québec et d'Ottawa dans la nouvelle entente fédérale-provinciale 2005-10 sur le Saint-Laurent

C'est ce que révèle le document d'information publié par les deux gouvernements le 1^{er} juin sur le site Internet du Plan Saint-Laurent, qui succède au Plan d'action Saint-Laurent (PASL) 1999-2003. Contrairement à l'usage, le communiqué des deux gouvernements, le 1^{er} juin, n'a fait l'objet d'aucune diffusion. Les deux gouvernements ne voulaient visiblement pas devoir expliquer pourquoi ils dévoilaient cette entente six mois après sa signature officielle, et cela, même si elle contient une enveloppe budgétaire de 114,2 millions. Elle a été signée le 28 novembre dernier, soit le jour même de la dissolution de la Chambre des communes.

Le premier PASL quinquennal 1989-94 ciblait les 50 plus gros pollueurs du Saint-Laurent. Coïncées entre les deux lois de l'environnement, des budgets annuels frôlant le quart de milliard et les spécialistes des deux ministères, les grandes entreprises riveraines du fleuve ont réduit la charge toxique de leurs rejets de 95 %. Les 56 autres entreprises ciblées entre 1994 et 1999 dans le deuxième PASL ont atteint à peu près le même résultat, essentiellement par l'installation de systèmes de traitement dits «secondaires», i.e. qui enlèvent les résidus toxiques de leurs eaux usées. Les progrès ont cependant été plus lents. Il a fallu terminer la dépollution d'environ la moitié des

VOIR PAGE A 10: POLLUTION

Les Canadiens écrasent de plus en plus

Mais le Québec reste tolérant envers le tabac, indique Statistique Canada

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

La cigarette s'éteint peu à peu au Canada. Une très vaste enquête de Statistique Canada (SC) dévoilée hier dessine le portrait d'un pays où on écrase de plus en plus la clope, où on ne la tolère pas à la maison, où les jeunes refusent carrément d'y toucher et où de moins en moins de personnes sont exposées à la fumée secondaire dans les lieux publics. Un joueur à la traîne dans le tableau: le Québec, toujours dernier de classe.

Si on se fie aux statistiques émanant de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), réalisée en 2005 auprès de 130 000 personnes (celle-ci met à jour des chiffres de 2003), les lois interdisant l'usage du tabac dans les lieux publics font rapidement sentir leur effet. Il y a trois ans, 20 % des non-fumeurs

VOIR PAGE A 10: ÉCRASER

LA COUPE DU MONDE VOUS PARLE

La vie est un match nul

Bernard Pivot, un grand amateur de football entre deux lectures des plus récentes parutions de chez Gallimard, disait que le sport ne réussira jamais à s'imposer en Amérique du Nord, et plus particulièrement aux États-Unis, pour une simple et unique raison: l'absence de pauses publicitaires pendant les matchs. En Europe, les commanditaires ont la possibilité de se rabattre sur les uniformes des joueurs, dont chaque gros plan à la télé équivalait, en plus glamour, à la location d'un panneau-réclame, mais étrangement, cette pratique n'a même jamais été envisagée de ce côté-ci du méridien de Greenwich.



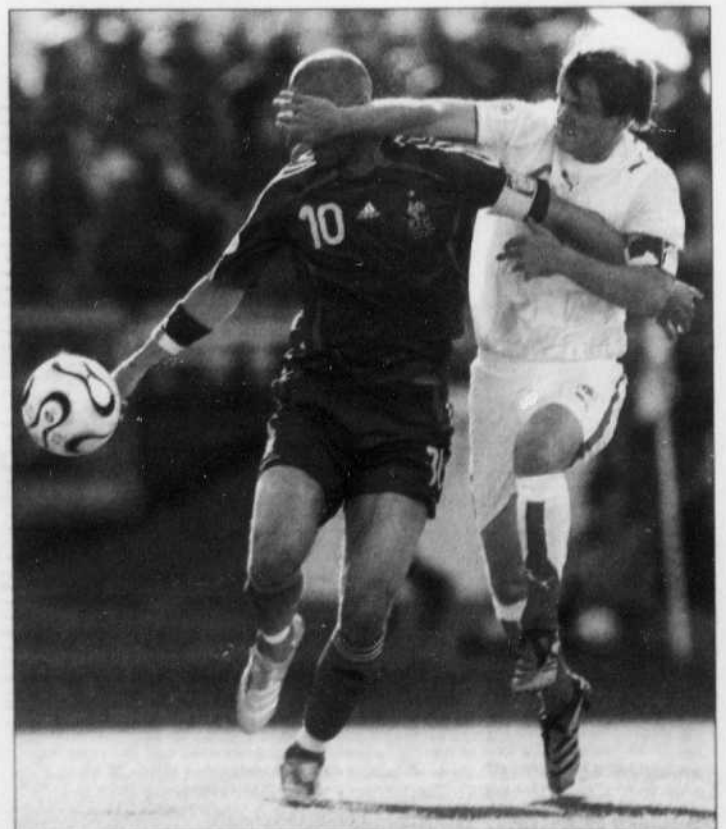
Jean Dion

Et l'absence de pauses commerciales, messieurs dames, on sait ce que cela signifie: impossibi-

lité pour le fan d'aller au frigo à un rythme légitime, soit aux quarts d'heure, sans courir le risque de louper une tranche fondamentale d'action, un but par exemple. Et les buts sont beaucoup trop rares au soccer pour qu'il soit sans conséquence d'en manquer un. (Autre facteur de désintérêt: le public nord-américain affectionne les scores élevés. Ce que le football d'ici a compris avec ses touchés à six points. Le soccer réglerait une bonne partie de ses problèmes en donnant deux points pour un but, un point pour un penalty, trois points pour un but sur un tir de loin et 20 points pour chaque regard incendiaire ou complainte ulcérée/larmoyante à l'endroit de l'arbitre.)

VOIR PAGE A 10: NUL

Autres informations en page B 7



DYLAN MARTINEZ REUTERS

Zinedine Zidane, de l'équipe française, accroché par le Suisse Johann Vogel, hier, dans le match joué à Stuttgart.

INDEX

Actualités	A 6	Éditorial	A 8
Annonces	B 8	Idées	A 9
Avis publics	B 3	Météo	B 7
Carrières	B 4	Monde	B 6
Culture	B 10	Mots croisés	B 8
Décès	B 8	Sudoku	B 7
Économie	B 1	Télévision	B 9



REUTERS

Onze Palestiniens, dont neuf civils, sont tués dans un raid israélien

Le président Abbas dénonce le «terrorisme d'État» d'Israël

Lire nos informations en page B 6

MÉRITE MUNICIPAL...

À des gens créatifs et déterminés



La Semaine de la municipalité vise à promouvoir la participation citoyenne à la démocratie municipale grâce à des activités de tous genres rassemblant élus municipaux et citoyens à travers le Québec.

Les prix du Mérite municipal sont décernés dans le cadre de cette semaine. Le Mérite municipal est un hommage public à l'engagement d'individus et d'organismes qui contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens de leur milieu. Par leur action bénévole ou par leur travail exceptionnel, ces hommes et ces femmes constituent des exemples éloquentes de l'exercice de la démocratie municipale en faveur de l'amélioration de la qualité et des conditions de vie de la population du Québec.

Je tiens à féliciter les lauréates et lauréats du Mérite municipal 2006. Créatifs et déterminés dans leur engagement, ces femmes et ces hommes sont dignes de toute notre estime.

Nathalie Normandeau

Nathalie Normandeau
Ministre des Affaires municipales et des Régions

MÉRITE MUNICIPAL 2006 À...

Dans la catégorie citoyen



Claire Aubry
Montréal, arrondissement de Saint-Laurent

Depuis sa retraite, M^{me} Aubry s'investit corps et âme dans divers organismes et associations de Saint-Laurent. Depuis 1999, elle est présidente de l'Association des aînés du village Montpellier. En 2004-2005, elle organise une foule d'activités culturelles, sociales et sportives auxquelles participent plus de 2600 personnes. À 79 ans, M^{me} Aubry parvient à concilier une vie familiale et une vie sociale très actives. Dans le milieu communautaire laurentien, son engagement et son dévouement sont d'ailleurs cités en exemple. Finalement, Claire Aubry est une citoyenne dont l'engagement fait une véritable différence dans la vie des résidents et résidentes de Saint-Laurent.



Claire Côté
Donnacona

M^{me} Côté est engagée depuis plusieurs années auprès des personnes souffrant de maladie mentale. En plus de ses tâches officielles, elle apporte un grand soutien aux familles et aux malades, le tout avec ténacité et persévérance. C'est pourquoi elle a été élue présidente à l'unanimité du comité Les Jardins Lambert, un projet d'habitation sociale de 24 logements dont 10 sont réservés aux personnes atteintes de maladie mentale. Après avoir effectué plusieurs démarches pour obtenir du financement, Claire Côté en est aujourd'hui à l'étape des rencontres avec les architectes et autres professionnels chargés de la construction de l'édifice, lequel devrait voir le jour en 2006.



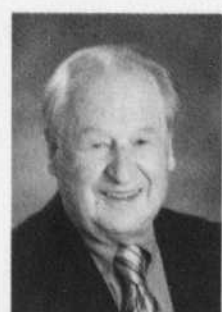
Roland Fradet
Albanel

En 1996, M. Fradet fonde Multi-Services d'Albanel, un organisme venant en aide aux personnes âgées désirant demeurer à domicile. Ce projet offre des services d'aide domestique (entretien ménage, préparation des repas, etc.) et des services d'aide à la vie quotidienne (soutien de la personne et gardiennage). Multi-Services a permis la création de 71 emplois, devenant ainsi le plus grand employeur de la municipalité, en plus de soutenir 855 bénéficiaires. Grâce à Roland Fradet, la vie est plus souriante pour des centaines de citoyens d'Albanel et des municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine, territoire que couvre également l'organisme.



Marie-France Lessard
Thetford Mines

Enseignante à l'école primaire, Marie-France Lessard constate en 2004 que les élèves sont préoccupés par l'alimentation en eau de la région. Elle met alors sur pied, avec 69 d'entre eux, un projet audacieux visant à récupérer l'eau de pluie. Or, cela correspond à l'objectif de la Ville de réduire la consommation d'eau d'ici 2007. Elle consacre bientôt plusieurs heures à la promotion du projet auprès des partenaires potentiels et à la supervision du travail des élèves. Cette réalisation, exceptionnelle à plusieurs égards, contribue à la sensibilisation des jeunes et de leur famille à la cause de l'environnement.



Roland Morin
Saint-Honoré-de-Témiscouata

Sans l'homme infatigable et persévérant qu'est M. Morin, plusieurs projets de la municipalité n'auraient probablement jamais été mis sur pied. Alors qu'il était chef de caserne, la brigade des pompiers achète un garage fermé et le transforme en centre communautaire. Plus tard, il organise une collecte de fonds pour la construction d'une résidence pour personnes âgées. Aujourd'hui, la villa Saint-Honoré permet à 30 aînés de demeurer dans leur village natal, près de leur famille. Instigateur du projet de relance du mont Citadelle, Roland Morin travaille maintenant à un projet touristique d'envergure qui pourrait voir le jour en 2008.

Dans la catégorie employé municipal



Équipe d'implantation du centre d'appels non urgents (311), Gilles Sabourin, Gatineau

L'équipe du 311 avait comme objectif de simplifier l'accès à l'information municipale. Elle crée d'abord une banque de données sur près de 200 sujets, puis produit un répertoire du type « qui fait quoi à la Ville » pour guider facilement les citoyens vers la bonne personne ou le bon service. Le centre est très apprécié des quelque 700 citoyens qui téléphonent chaque jour à la Ville. En motivant et en aidant les employés à mieux servir la population, l'équipe d'implantation du centre d'appels non urgents, le premier du type au Québec, contribue à atteindre les objectifs d'excellence de la Ville de Gatineau.



Employés du Service d'urbanisme Jean-Pierre Valiquette, L'Ange-Gardien

En 2001, les trois employés du Service d'urbanisme amorcent l'inventaire et l'inspection des installations septiques autonomes. Par la suite, ils mettent en place un programme de vidange systématique basé sur une technologie qui respecte l'environnement, en gardant toujours le cap sur leur objectif de départ : offrir aux citoyens un environnement sain et protéger la nappe phréatique, seule source d'eau potable. Aujourd'hui, ils sont considérés comme des experts en techniques de conception et de construction d'installations septiques autonomes. Même dans une petite municipalité comme L'Ange-Gardien, des employés déterminés et persévérants peuvent donc réaliser avec succès des projets d'envergure tout en faisant preuve d'avant-gardisme.



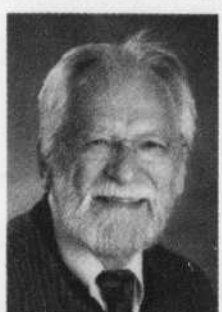
Aline Guénette
Saint-Marc-de-Figuery

M^{me} Guénette contribue de plusieurs façons au maintien des bonnes relations entre l'administration municipale et les citoyens. Son professionnalisme et son expertise ont un effet positif sur la réalisation de nombreux projets dont la planification de la réfection du réseau routier et celle de la réfection du réseau d'égout. Il n'est d'ailleurs pas rare que des municipalités voisines fassent appel à son expertise. Aline Guénette est aussi une citoyenne engagée dans la vie communautaire, à commencer par sa collaboration à la Corporation de développement socio-économique. Son intégrité et sa diplomatie font d'elle une personne très appréciée de l'équipe municipale et des citoyens.



Denis LeChasseur
Boisbriand

En 2003, M. LeChasseur met sur pied un audacieux projet pour lutter contre la pollution sonore et atmosphérique. Dans un secteur résidentiel situé au croisement de deux autoroutes, il fait ériger une palissade formée de tiges de salix. Cet écran végétal s'avère aussi efficace qu'un mur en béton, mais à 25% du coût. En plus de baisser le niveau de bruit produit par les voitures, le salix améliore énormément la qualité de l'air. La diminution de bruit et de poussière, de même que l'attrait de l'écran vert, satisfait pleinement les citoyens. Brillamment orchestré par Denis LeChasseur, le virage vert de Boisbriand ne fait que commencer, car le projet Salix s'attaquera bientôt à la décontamination de sites.



Francis Pelletier
Sainte-Anne-des-Monts

Depuis plus de 30 ans, l'expertise de M. Pelletier est incontestable. La Maison de la culture, au succès remarquable, constitue sa plus grande réussite. Elle abrite d'ailleurs la seule bibliothèque municipale de la Gaspésie. M. Pelletier a aussi participé à la création de l'école de musique Miransol et du Conseil de la culture de la Gaspésie ainsi qu'à l'organisation du 150^e anniversaire de Sainte-Anne-des-Monts et du 17^e ralliement des familles Pelletier d'Amérique. Érudit, curieux et d'une vivacité d'esprit étonnante, Francis Pelletier a toujours le mot pour rassurer, le geste pour accompagner. Bref, il est un modèle pour tous les employés municipaux.

Dans la catégorie organisme à but non lucratif



Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié (COCLA) Yolande Maridiaga, Montréal, arrondissement de Saint-Laurent

Depuis plus de 20 ans, la Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié (COCLA) crée un environnement permettant aux nouveaux arrivants issus des communautés culturelles de se rencontrer et de tisser des liens d'amitié. Elle contribue ainsi à la croissance et au développement des individus et facilite leur intégration à leur société d'accueil. Pour la COCLA, « amitié » signifie solidarité, fraternité et respect d'autrui sans égard à l'origine ethnique, à la croyance religieuse ou à l'orientation politique. Grâce à l'engagement de ses nombreux membres, la COCLA est un véritable moteur de développement social dans l'arrondissement de Saint-Laurent.



Carrefour-Ressources Charlotte Pouliot, Sainte-Anne-des-Monts

Carrefour-Ressources, un organisme communautaire autonome, est né en 1986 d'une réflexion sur la pauvreté. Ses premières activités se concentrent sur les cuisines collectives, la consultation budgétaire et le redressement des situations d'endettement. Il s'attaque ensuite à la pauvreté culturelle des parents, cause fréquente de négligence à l'égard des enfants. Sa démarche consiste à répondre aux besoins primaires, avec des ateliers de cuisine et un jardin collectif, puis à briser l'isolement en aidant les parents à se faire des amis. Carrefour-Ressources rejoint en moyenne 300 personnes par année et, grâce à ses diverses activités, leur permet de retrouver espoir et d'agir pour améliorer leur vie.



Auberge du cœur Le Baluchon Claude Rainville, président, Saint-Hyacinthe

En 1989, un groupe de citoyens crée l'Auberge du cœur Le Baluchon pour venir en aide aux jeunes en difficulté. Sa mission : contrer la pauvreté, l'itinérance, les problèmes de santé physique et mentale ainsi que la dépendance à l'alcool, aux drogues, aux médicaments et au jeu. Aujourd'hui, l'auberge dispose de quinze places en appartements de transition où le séjour est d'une durée de six mois renouvelable. Elle accueille annuellement plus de 100 jeunes des six MRC avoisinantes. Ces jeunes se fixent des objectifs pour devenir autonomes et organiser leur vie d'adulte selon leurs besoins et leurs ressources personnelles.



Cercle des fermières de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Lucie Bossé, Saint-Louis-du-Ha! Ha!

En 1922, un groupe de femmes aux talents et aux intérêts variés fondent le Cercle des fermières de Saint-Louis-du-Ha! Ha! Depuis ce temps, des centaines de femmes s'engagent dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens de leur communauté. Leur action est concrète : collectes d'argent, de nourriture et de vêtements, soutien financier à des organismes humanitaires et transmission de techniques de métiers d'art comme la broderie et le tissage. La raison de leur succès est claire : l'ouverture d'esprit et la générosité des membres du cercle dans toutes leurs activités.



La Société d'histoire de Weedon Thérèse Lavertu, Weedon

Depuis sa création, la Société d'histoire de Weedon a publié une quarantaine de documents touchant divers personnages et facettes de la région. En 2005, elle entreprend une relecture des journaux régionaux parus depuis 1850. Cette tâche fastidieuse, accomplie par des bénévoles enthousiastes, fait revivre une foule de choses et d'événements tombés dans l'oubli. Par ailleurs, chaque année, elle organise une visite guidée pour les nouveaux arrivants et remet, à l'occasion d'une fête, un certificat honorifique à deux familles établies dans la région depuis cent ans. La Société d'histoire de Weedon contribue donc à resserrer les liens entre les membres de sa communauté.

POLITIQUE

PERSPECTIVES

Apprendre à gouverner

Depuis qu'il a pris la tête du pays, il y a plus de quatre mois, le premier ministre Stephen Harper s'est borné à appliquer sa plate-forme électorale. Si on peut le féliciter de tenir ses engagements, il lui faudra par contre hausser la barre d'un cran s'il espère convaincre les Canadiens de lui confier un mandat majoritaire. Maintenant qu'il a réalisé le plus facile, il devra commencer à gouverner.

Le démantèlement d'une présumée cellule terroriste près de Toronto est sans aucun doute le plus important rebondissement auquel le gouvernement Harper a dû faire face depuis son accession au pouvoir. Et encore, il ne s'agissait pas ici d'une controverse mettant directement en cause son gouvernement, une situation bien plus déchirante et chaotique que des arrestations.



Alec Castonguay

N'empêche, dans le cas des événements de Toronto, la réponse avait beau être assez simple à donner, il s'agissait tout de même d'une rare occasion de voir le premier ministre et son entourage dans une situation de vraie gouvernance. Diriger un pays impose souvent des réflexions rapides, des décisions difficiles, des gestes concrets, des paroles bien dosées, une évaluation des conséquences... Bref, des actions qui n'ont pas pu être couchées sur papier dans une plate-forme électorale après des semaines de réflexion.

Et la réaction a été assez bonne, malgré le mauvais départ. La communauté musulmane n'a pas goûté la légèreté du premier ministre lorsque celui-ci a dit pouvoir vivre avec ce genre de menace tant que cette dernière ne venait pas de son propre caucus. Une communauté aux prises avec ses éléments les plus extrêmes et qui voit se profiler à l'horizon une avalanche de préjugés, sans compter les risques de persécution, aurait apprécié un discours un peu plus profond et utile à la bonne marche du pays. Harper l'a d'ailleurs bien compris et c'est pourquoi il a rencontré plusieurs leaders musulmans en fin de semaine dernière. Les pots cassés semblent avoir été réparés.

Les représentants musulmans ont fait part de leurs inquiétudes et le premier ministre a pris des notes. Est-ce que des gestes vont suivre? Ça reste à voir. Mais s'il le veut, Stephen Harper peut agir pour montrer qu'il prend ces événements au sérieux. Il peut, de plusieurs manières, ajouter de la chair autour du discours gouvernemental.

D'abord, il devrait mieux expliquer la présence du Canada en Afghanistan. Selon les informations disponibles, les présumés terroristes en avaient entre autres contre cette mission. D'ailleurs, d'après les sondages, une majorité de Canadiens sont également opposés à notre présence là-bas. Or, à la plupart des questions en Chambre sur le sujet, le premier ministre répète que c'est important d'y être, avant d'enchaîner en attaquant les libéraux, puisque ce sont eux qui ont envoyé les soldats dans ce pays, ajoutant qu'ils devraient «avoir honte» que leurs députés ne votent pas tous en faveur de la prolongation de la mission. Que de la politique partisane, zéro pédagogie.

Le gouvernement Harper pourrait aussi calmer la tension en ne donnant pas l'impression d'appuyer tous les gestes de l'administration Bush. D'accord pour lutter à ses côtés contre le terrorisme, mais pourquoi ne pas tirer une salve diplomatique lorsque la situation le commande? Ottawa aurait très bien pu emboîter le pas à l'Union européenne et à l'ONU pour dénoncer cette abjecte prison de Guantanamo. La justice et l'équité, même en temps de guerre, sont encore des valeurs canadiennes.

Le gouvernement fédéral pourrait aussi analyser les dérapages qui se produisent dans certains milieux, tant chez les musulmans que dans les autres communautés. Peut-être que le multiculturalisme canadien a besoin d'un «lifting» après tant d'années? Il y a certainement des gestes à faire pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, même dans le cas des immigrants de deuxième génération.

Ce type de situation où le gouvernement doit développer une stratégie, réagir en quelques mois et passer à l'action nécessite de la profondeur. Une notion que le gouvernement Harper doit encore assimiler.

C'est que, depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur s'est contenté de remplir ses promesses et donne très souvent l'impression d'être encore en campagne électorale. Tenir ses engagements est évidemment une bonne chose, mais cela ne doit pas devenir réducteur. Gouverner un pays exige de voir grand et commande une bonne dose d'audace.

Harper a déjà montré qu'il a du cran, reste maintenant à l'utiliser dans l'imprévu d'un gouvernement... Et à l'insuffler à certains membres de son cabinet. Il fallait voir le ministre de l'Industrie, Maxime Bernier, répondre des banalités à la limite de l'insipidité, la semaine dernière, en comité parlementaire, pour comprendre à quel point la profondeur manque encore à ce gouvernement. L'industrie canadienne du textile, qui meurt à petit feu d'une mondialisation virulente dans son secteur, était enrégée de constater le peu d'intérêt et le manque de compréhension du ministre en ce qui a trait aux mécanismes internationaux qui permettraient de lui venir en aide à peu de frais. Quand ce n'est pas dans les cinq priorités...

Pour le premier ministre Harper, ajouter de la profondeur à son style de leadership sera le défi de l'automne. Ses priorités faciles étant derrière lui, il devra commencer à gouverner. Le plan fédéral en environnement lui en fournira l'occasion, tout comme les difficiles négociations sur le déséquilibre fiscal et la suite de la mission périlleuse en Afghanistan. Sans compter les inévitables crises qui vont surgir en cours de route.

Selon le dernier sondage Decima paru le 2 juin dernier, seulement 30 % des Canadiens voudraient actuellement confier un mandat majoritaire aux conservateurs. Les 100 premiers jours du gouvernement Harper ont beau avoir été un succès, la population est bien consciente que le privilège de diriger un pays avec les mains libres exige plus qu'un discours à saveur électorale. Ce n'est que dans l'adversité qu'on peut séparer le bon gouvernement de celui qui cherche seulement à se faire réélire.

acastonguay@ledevoir.com



Adil Charkaoui et sa mère, Latifa Charkaoui, se sont adressés longuement à la presse à la fin de l'audience devant la Cour suprême.

Certificats de sécurité

La Cour suprême sceptique devant les arguments de Charkaoui

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les juges de la Cour suprême ont donné du fil à retordre hier à l'avocate défendant Adil Charkaoui, qui se bat pour faire invalider les certificats de sécurité en vertu desquels il a été incarcéré, mais jamais accusé, pendant 21 mois. Certains des magistrats se sont montrés sceptiques quant à sa demande de tenir des audiences complètement publiques, sans preuve secrète, même lorsque la sécurité nationale du Canada est en jeu.

L'avocate de M. Charkaoui, Johanne Doyon, a plaidé que les audiences visant à expulser un non-Canadien pour des raisons de sécurité ne devraient pas être tenues à huis clos, sans la présence de l'accusé, comme c'est le cas présentement. En outre, a-t-elle fait valoir, la défense du suspect devait avoir accès à la preuve retenue contre lui afin de pouvoir s'en défendre.

Adil Charkaoui, tout comme Mohamed Harkat et Hassan Almréi, se retrouve devant les neuf juges de la Cour suprême — qui siège au complet pour cette cause grandement suivie — pour contester la validité des certificats de sécurité. Ceux-ci, qui existent depuis 1978, permettent au gouvernement fédéral d'incarcérer, puis d'expulser, des non-Canadiens jugés dangereux pour le pays. Cinq hommes font l'objet d'un tel certificat à l'heure actuelle, mais seulement trois se retrouvent devant le plus haut tribunal du pays.

Une fois ces certificats signés, une audience devant la Cour fédérale doit être tenue pour en assurer la «raisonnabilité», mais ces audiences sont secrètes et le principal intéressé n'a pas accès à la preuve présentée, pas plus que son avocat d'ailleurs. Le gouvernement veut conserver sa preuve secrète pour protéger ses sources (des agents infiltrés encore en poste) ou ne pas faire dérailler des enquêtes parallèles encore en cours. M^r Doyon croit que cette façon de procéder est excessive: seule la preuve pouvant être rendue publique devrait être retenue contre les accusés, point final. Les magistrats ne semblaient pas convaincus hier.

«Il y a un lien manquant dans votre raisonnement, a dit la juge Marie Deschamps. Parce que s'il y a des motifs de sécurité publique pour ne pas dévoiler ces informations-là, ces informations n'en demeurent pas moins pertinentes à [la détermination de] la remise en liberté de la personne.» M^r Doyon a rétorqué qu'il revenait alors à l'Etat d'entreprendre des activités d'écoute ou de perquisition pour accumuler des preuves présentables contre les personnes inculpées. Le juge Louis LeBel est revenu à la charge. «Peut-on réaliser cet équilibre [entre la sécurité publique et le respect des droits civils] simplement en niant la pertinence de l'impératif de sécurité publique?» L'avocate a éprouvé de la difficulté à se sortir de cette situation.

Après l'audience, M^r Doyon a semblé satisfaite de sa présentation. «C'était assez bon. On exprimait avec passion notre position. [...] Je crois que la réaction des juges était normale, correcte, avec des questions légi-

times que tout le monde se pose.» Son client aussi. «Je sors avec un bon sentiment, celui de plaider pour une cause juste, a déclaré Adil Charkaoui. Les juges étaient bien informés et cela me rassure.» Il a longuement parlé devant les caméras, rappelant qu'il avait passé quatre fois le test du détecteur de mensonge.

Plusieurs personnes s'étaient déplacées pour entendre la cause, dont quelques manifestants à l'extérieur. Un jeune homme que l'on voit depuis quelques jours à Toronto pour la comparution des 17 présumés terroristes y était aussi, tout drapé de sa longue tige, de son veston et de sa taqiyah noire.

L'avocat de M. Harkat, Paul Copeland, a présenté une position légèrement différente de celle de M^r Doyon, en faisant valoir qu'il serait possible de modifier le processus actuel d'audience si un avocat spécial était attiré à la cause. Cet avocat, assermenté pour garder le secret, assisterait aux audiences et à l'écoute de la preuve déposée et pourrait suggérer à l'accusé certaines pistes pour parer les arguments du gouvernement.

En outre, M^r Copeland a relevé les fameuses citations de terroristes insérées dans les argumentaires du gouvernement fédéral pour en donner le ton dont *Le Devoir* faisait état hier. Ces citations, a indiqué l'avocat, se retrouvent sur Internet, mais il est impossible d'en retrouver la source exacte. «Si le gouvernement fait un si mauvais travail dans l'élaboration de ses factum, imaginez ce qu'il met dans ses preuves secrètes qu'on ne peut pas voir!»

Les avocats d'Hassan Almréi, enfin, ont déploré les conditions «inhumaines» d'emprisonnement de leur client, le seul des trois qui soit encore emprisonné (M^m Charkaoui et bientôt Harkat sont en liberté surveillée en attendant la fin des procédures judiciaires). Les personnes visées par un certificat de sécurité, parce qu'elles ne possèdent pas leur citoyenneté canadienne, sont toujours libres de quitter le Canada et de retourner dans leur pays, fait valoir le gouvernement. Or, demande l'avocat John Norris, s'il est détenu au Canada parce que le pays le juge très dangereux, pourquoi le serait-il moins à l'étranger?

«C'est parce que le Canada a confiance que, si cette personne est expulsée vers un régime répressif, elle sera retirée de la circulation.» La juge en chef, Beverley McLachlin, lui a demandé d'aller jusqu'au bout de son argument. «Cela signifie-t-il que quiconque, tout dangereux ou terrible soit-il, devrait rester ici parce que les autres pays le trouveraient dangereux et terrible? Et cela obligerait-il le Canada à accepter n'importe quel individu dangereux qui réussit à atteindre ses côtes?» L'avocat a reconnu que, dans certaines situations exceptionnelles, la détention indéfinie pourrait être la solution mais qu'il manque au Canada une solution de remplacement moins draconienne.

La cause se poursuit aujourd'hui. Les avocats du gouvernement consigneront leur plaidoirie. Une décision n'est pas attendue avant l'automne.

Le Devoir

Investiture péquiste dans Taillon

Amère, Ollivier renonce à affronter Malavoy

FÉLIX-ANTOINE LORRAIN

L'ancienne ministre de la Culture et des Communications sous Jacques Parizeau, Marie Malavoy, a désormais la voie libre dans la course à l'investiture du Parti québécois en vue des élections partielles qui auront lieu d'ici l'automne dans la circonscription de Taillon. Dominique Ollivier, qui s'était également montrée intéressée à briguer le comté de la rive sud de Montréal, a envoyé lundi une lettre au chef du parti, André Boisclair, indiquant qu'elle se retirait de la course.

Quelques heures après que Mme Malavoy eut officiellement annoncé sa candidature à Longueuil, Mme Ollivier a indiqué, dans un entretien téléphonique au *Devoir*, que la position dans laquelle l'a mise M. Boisclair en soutenant Mme Malavoy à ses dépens ne lui donnait d'autre choix que de se retirer. «Si je maintiens ma candidature, ou bien je perds et on a envie de dire que le PQ n'est pas ouvert aux groupes ethnoculturels, ou bien je gagne et on dit que le chef n'est pas en selle. C'est une situation perdante pour tout le monde», a expliqué la conseillère au cabinet de Gilles Duceppe, d'origine haïtienne.

Visiblement «choquée», l'ingénieure de formation regrette également que M. Boisclair ne lui ait jamais expliqué pourquoi il ne la soutenait plus, alors qu'il lui avait personnellement demandé de se présenter dans la circonscription de Taillon il y a plus de trois mois. Curieusement, Mme Malavoy a de son côté indiqué que c'est également un «signe» d'André Boisclair laissant entendre que la «porte [était] ouverte» dans Taillon qui a fait germer en elle l'idée de s'y présenter.

Selon Mme Ollivier, l'attitude du chef du PQ et de son entourage à son égard dénote un manque flagrant de transparence et de sens démocratique. «C'est dommage qu'on ne s'en soit pas remis à la décision finale des militants sans que l'organisation [de M. Boisclair] ait estimé qu'il faille piper les dés [...] Ça me force à me poser des questions sur le vrai visage de mon parti», a-t-elle dit en se demandant, inquiète: «Ça, c'est des gens avec qui on veut faire un pays?»

C'est le style autoritaire avec lequel M. Boisclair dirige son parti que vilipende Mme Ollivier. «Dans un parti qui a une tradition démocratique comme celle du Parti québécois, c'est à ma connaissance une des premières fois qu'un chef se lève et dit: cette personne [Mme Malavoy, en l'occurrence] sera ma candidate. Au fond, ce qu'il induit, c'est que toute personne qui ne vote pas pour elle vote contre la volonté du chef», a-t-elle dit, indignée.

Mme Malavoy, qui jouit d'un appui unanime du comité exécutif de l'Association péquiste de Taillon, attribue à une «conjoncture favorable» sa décision de se présenter comme candidate à l'investiture du PQ dans l'ancienne circonscription de Pauline Marois, qui l'appuie également.

La date de la tenue du vote d'investiture sera déterminée par le conseil exécutif national du PQ, en fonction du moment que choisira Jean Charest pour tenir des élections partielles dans Taillon et dans Pointe-aux-Trembles, d'où André Boisclair tentera également de faire son entrée à l'Assemblée nationale.

Le Devoir

EN BREF

Suite de l'histoire

Plus de 2500 personnes, dont le chef du PQ et les anciens premiers ministres Parizeau et Landry, ont signé une pétition contre la censure dans les cours d'histoire, pétition qui sera déposée aujourd'hui ou demain à Québec. Les pétitionnaires s'opposent «au projet d'une Histoire censurée» auquel songe le ministère de l'Éducation et demandent «la tenue d'une commission parlementaire». Parallèlement, 23 personnalités publiques, dont Louise Beaudoin et Gérard Larose, mobilisées par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) et le Rassemblement pour un pays souverain, ont déposé hier une déclaration intitulée «Non à la censure de l'Histoire». Jean Dorion, président de la SSJBM, l'a qualifiée de «manifestation de vigilance de la société civile» à l'égard des promesses du ministre de l'Éducation, qui s'est défendu de vouloir épurer les cours d'histoire au secondaire. — *Le Devoir*

La stratégie du repli

Québec — Le Parti québécois (PQ) cherche à reculer sur son engagement de tenir rapidement un référendum sur la souveraineté, selon le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Benoît Pelletier. M. Pelletier a estimé hier que le silence du chef André Boisclair, depuis la sortie de ses députés réclamant une consultation publique sur la question nationale, permet de penser qu'il a l'intention de reculer. Les trois députés péquistes ont signé le manifeste de Québec-Plus Démocratie, qui prône une consultation sur la question nationale afin de trouver une solution rassemblant une majorité de Québécois, quitte à ce que ce ne soit pas la souveraineté. Selon Benoît Pelletier, il y a un problème de cohésion chez les péquistes, affirmant que les députés Jonathan Valois, Daniel Turp et Jean-Pierre Charbonneau prennent leurs distances de l'option souverainiste. — *PC*

France LÉTOURNEAU
Sylvain LUSSIER

IMAGIMOTS

Dictionnaire pour l'élève de la 1^{re} année du 1^{er} cycle du primaire

80 pages - 9,95 \$

GUERIN, éditeur liée
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LA TRADITION ISLAMIQUE

Jean-René MILOT
Sous la direction de Jean-Marie DEBUNNE

LA TRADITION ISLAMIQUE

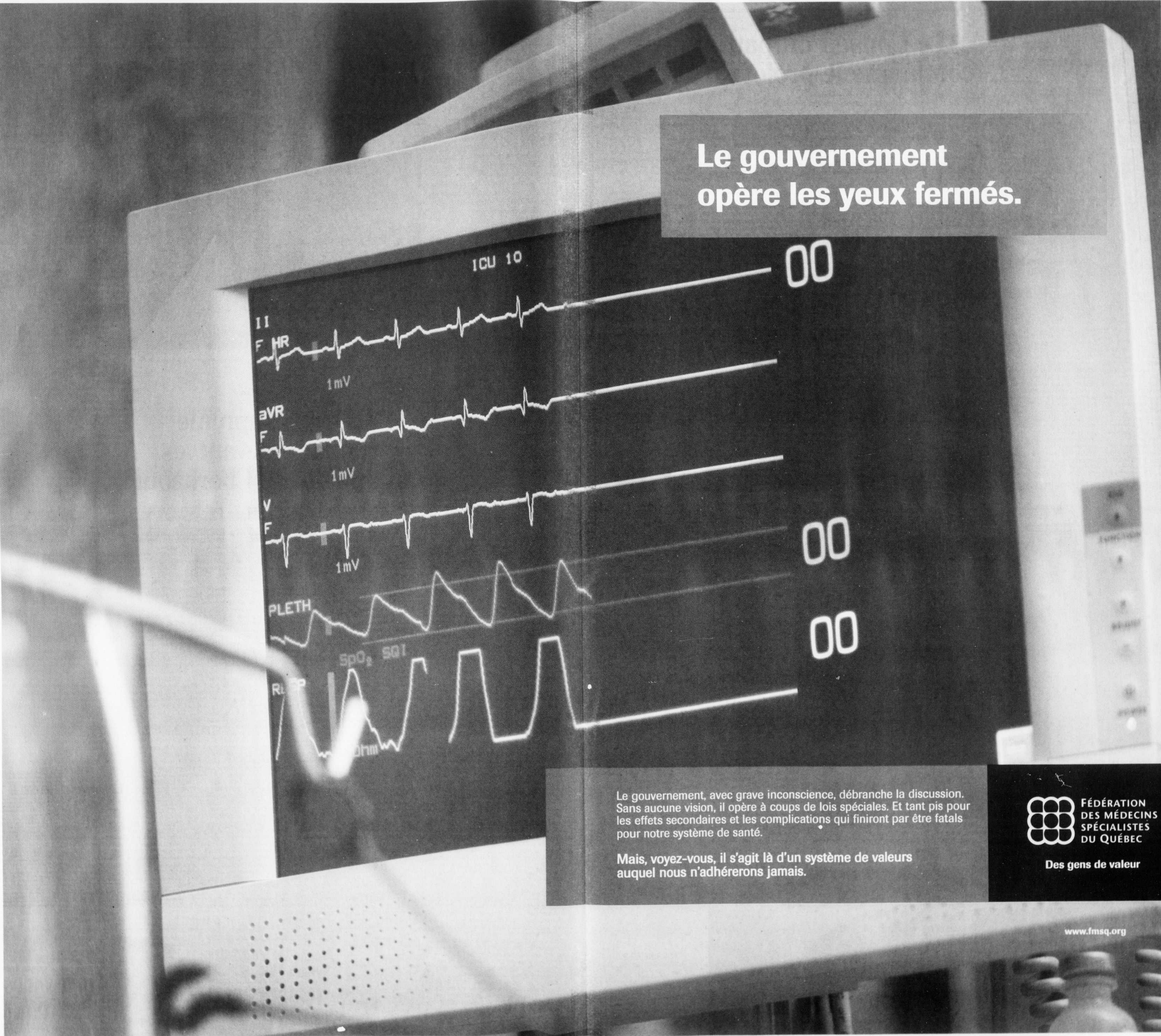
Le chemin du retour vers Allah

ETHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE AU SECONDAIRE

64 pages - 17,30 \$

Les éditions LA PENSÉE
(514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



**Le gouvernement
opère les yeux fermés.**

Le gouvernement, avec grave inconscience, débranche la discussion. Sans aucune vision, il opère à coups de lois spéciales. Et tant pis pour les effets secondaires et les complications qui finiront par être fatals pour notre système de santé.

Mais, voyez-vous, il s'agit là d'un système de valeurs auquel nous n'adhérerons jamais.

 **FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC**

Des gens de valeur

www.fmsq.org

LES ACTUALITÉS

EN BREF

MONTRÉAL

La CORPIQ est déçue

La Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) a déploré hier le fait que la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, ait renoncé à déposer un projet de loi pour accélérer les délais à la Régie du logement avant la fin de la session parlementaire. Québec prévoyait en effet permettre l'expulsion dans un délai de 10 jours de locataires qui accusent un retard de plus de trois semaines dans le paiement de leur loyer, et ce, sans que ceux-ci soient entendus en audience à la Régie du logement. «Nous allons intensifier nos représentations et, surtout, nous allons permettre aux propriétaires de se faire entendre, même si cela doit devenir un enjeu électoral. [...] On ne laissera pas le dossier être reporté une nouvelle fois sans avoir utilisé tous les moyens mis à la disposition des propriétaires», fait valoir le président de la CORPIQ, Luc Courtemanche. — *Le Devoir*

Retour de l'université d'été

L'Institut du nouveau monde (INM) revient du 16 au 20 août avec la troisième édition de son université d'été, un événement qui se déroulera cette année sur le thème «Début global» et qui devrait réunir plus de 800 participants. Dans la foulée des manifestes des «lucides» et des «solidaires», l'INM invite les jeunes «à dire, dans un manifeste, ce qu'ils refusent et ce à quoi ils aspirent dans la société québécoise de 2006». Ils seront appelés à travailler en équipe pour produire 70 manifestes qui serviront de base à une «déclaration des jeunes du Nouveau Monde». Une centaine de conférenciers prendront aussi part à l'événement, dont le ministre de la Santé, Philippe Couillard, l'ancienne juge Andrée Ruffo et son Excellence Jean-Daniel Lafond, qui viendra défendre son film *La Liberté en colère*, mettant en scène d'ex-felquistes. Pour plus d'information: www.inm.qc.ca. — *Le Devoir*

Pétition pétéradante

Une pétition de 110 000 noms a été déposée hier à l'Assemblée nationale pour demander au gouvernement de maintenir dans des proportions raisonnables les augmentations des assurances sur les motos. Cette pétition ne serait «qu'une étape» dans la bataille qu'entendent livrer les trois grandes associations regroupant motocyclistes, commerçants et amateurs de cyclomoteurs. Déjà, disent les trois associations, les rumeurs d'augmentation ont réduit les ventes de motos de 40 %, ce qui a compromis des emplois un peu partout au Québec en plus de toucher l'industrie touristique en région. La pétition demande de ne pas segmenter les catégories de motos plus qu'elles ne le sont présentement et de ne pas mettre fin au partage de risques entre les catégories d'usagers. — *Le Devoir*

Argent et excuses le 22 juin

Ottawa — Le gouvernement Harper a confirmé hier que la communauté chinoise recevrait des excuses officielles et une compensation financière le 22 juin prochain, comme *Le Devoir* le révélait hier. La ministre du Patrimoine canadien, Bev Oda, a confirmé la date lors de la période de questions aux Communes. Elle n'a toutefois pas précisé l'ampleur du montant qui sera octroyé aux membres de la communauté chinoise qui ont dû payer une taxe à l'immigration entre 1885 et 1923. Des sources affirment toutefois que l'indemnisation pourrait osciller entre 10 000 \$ et 40 000 \$ par personne, pour une facture totale évaluée entre deux et dix millions de dollars. Le leader du NPD, Jack Layton, s'est dit très heureux de cette annonce à venir. «C'est une question de respect, a-t-il affirmé. [...] Nous souhaitons cette annonce parce que nous la demandons depuis 25 ans!» — *Le Devoir*

Le Conseil du patrimoine condamne le projet du CHUM

KATHLEEN LÉVESQUE

Le Conseil du patrimoine de Montréal réprovoque le projet de construction du CHUM au centre-ville, qui risque de se faire «au détriment de la mémoire collective». Les plans proposés de l'hôpital spécialisé constituent un ensemble architectural sans cohérence historique qui nie le patrimoine existant plutôt que de l'intégrer, écrit le Conseil dans son rapport publié hier sur son site internet.

À la lecture du document de neuf pages, on constate que rien ne trouve grâce aux yeux des membres du Conseil du patrimoine, dont l'avis a été fait à la demande de l'arrondissement de Ville-Marie. Il vilipende la procédure d'approbation du projet, ses aspects architecturaux, urbanistiques, patrimoniaux et archéologiques. Il critique également l'évaluation environnementale

qui est faite ainsi que l'analyse de la circulation.

Tout comme il l'avait fait pour les projets du Quartier international (aujourd'hui salué mondialement) et l'Ilot Voyageur, le Conseil soulève de nombreuses questions. Le choix de l'emplacement ne tient pas compte de bâtiments qui auraient une valeur patrimoniale, selon le Conseil: une église anglicane de 1865 et des résidences victorienne.

À l'arrondissement de Ville-Marie, on s'employait hier à souligner que ces édifices n'étaient pas classés par le gouvernement et qu'il faudrait un mécène pour assurer la restauration. «Ça fait combien d'années que ce projet-là tète? Et là, il faudrait tout remettre en question? Est-ce que l'avancement du projet met en danger des éléments patrimoniaux? Bien sûr que non!», a soutenu Jean-Yves Duthel, directeur des affaires publiques à l'arron-

dissement de Ville-Marie. Ce dernier a souligné que tout ce qui a de l'âge n'a pas nécessairement une valeur patrimoniale.

Ville UNESCO de design

Le Conseil déplore aussi le peu de place qui serait accordé à la réflexion pour les professionnels dans un contexte où Montréal vient tout juste d'être désigné ville de design par l'UNESCO. «Cette réflexion s'effectue après coup et met de l'avant le concept d'implantation comme moteur de développement. Encore aurait-il fallu que le projet ait été développé sur des terrains libres de construction, de références et d'attaches historiques!», peut-on lire.

Pour Jean-Yves Duthel, de telles critiques rappellent l'argumentaire des adversaires de l'implantation du CHUM là où s'élève actuellement l'hôpital Saint-Luc. «Il y a toutes sortes d'intérêts qui n'ont pas digéré la décision du gou-

vernement d'écarter le projet à la gare de triage d'Outremont. Mais il faut faire un choix. Et on le fait. On redessine la partie est du centre-ville qui est délabrée», a-t-il ajouté.

Ce dernier a également souligné que le Conseil a outrepassé son mandat. Les coûts de décontamination des sols et le manque d'espace de stationnement ne relèvent pas de ses compétences, a rappelé M. Duthel.

De son côté, la direction du CHUM a dit prendre «en compte cet avis comme toutes les autres études et analyses qui ont été faites». «On a à cœur une intégration urbaine de qualité», a assuré la porte-parole, Nathalie Forgue.

Le projet du CHUM, c'est-à-dire l'hôpital ainsi que la perspective de développement d'une technopôle de la santé, sera soumis à la consultation populaire au cours de l'automne prochain.

Le Devoir

Stade Percival Molson

Les résidents du quartier s'inquiètent pour leur qualité de vie

Les Amis de la montagne demandent quelques modifications

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La Société des Amis de la montagne a donné hier son imprimatur au projet des Alouettes visant à agrandir le stade Percival-Molson, moyennant certains aménagements.

Le projet d'une valeur de 27 millions de dollars, dont 23 millions sortirait des goussets des trois niveaux de gouvernement, prévoit la construction de 5000 nouveaux sièges (pour un total de 25 000), l'installation d'un écran géant et l'aménagement d'une nouvelle entrée principale, qui déboucherait sur l'avenue du Parc.

Pour les Amis de la montagne, l'université McGill et les Alouettes devraient reboiser un ancien terrain de balle-molle, qui a été aménagé en terrain de stationnement

par l'université, pour compenser l'abattage d'arbres sur le site de l'écran géant. «Profitons de cela pour améliorer le boisé et même l'agrandir, plutôt que de se contenter de limiter les impacts», fait valoir la porte-parole des Amis de la montagne, Sylvie Guilbault. On préconise aussi l'utilisation d'un écran mobile, une solution jugée trop coûteuse par les Alouettes.

Au-delà de l'aménagement, c'est l'utilisation du stade qui inquiète les Amis de la montagne ainsi que les résidents du quartier. On craint que McGill veuille rentabiliser l'investissement en organisant des concerts et des événements d'envergure, en plus des neuf parties de football annuelles.

«On ne donnera jamais un chèque en blanc», a prévenu Mme Guilbault, en invitant McGill à s'engager davantage dans le dos-

sier pour donner des garanties aux résidents du quartier.

Propriétaire d'un condo rue Aylmer, David Ward s'inquiète lui aussi des effets de l'achalandage accru sur la vie du quartier. «Tout le monde parle des arbres et de la vue, mais personne ne parle des milliers de personnes qui passent dans le voisinage», critique M. Ward, qui déplore dans son mémoire le tapage et le vandalisme perpétré par certains partisans à la sortie du stade.

«S'il est seulement question de 5000 nouvelles places, des matchs des Alouettes et des activités ordinaires de McGill, avec un soutien accru de la police pour nous protéger, cela peut aller. Mais je ne suis pas convaincu que cela s'arrête là», poursuit M. Ward.

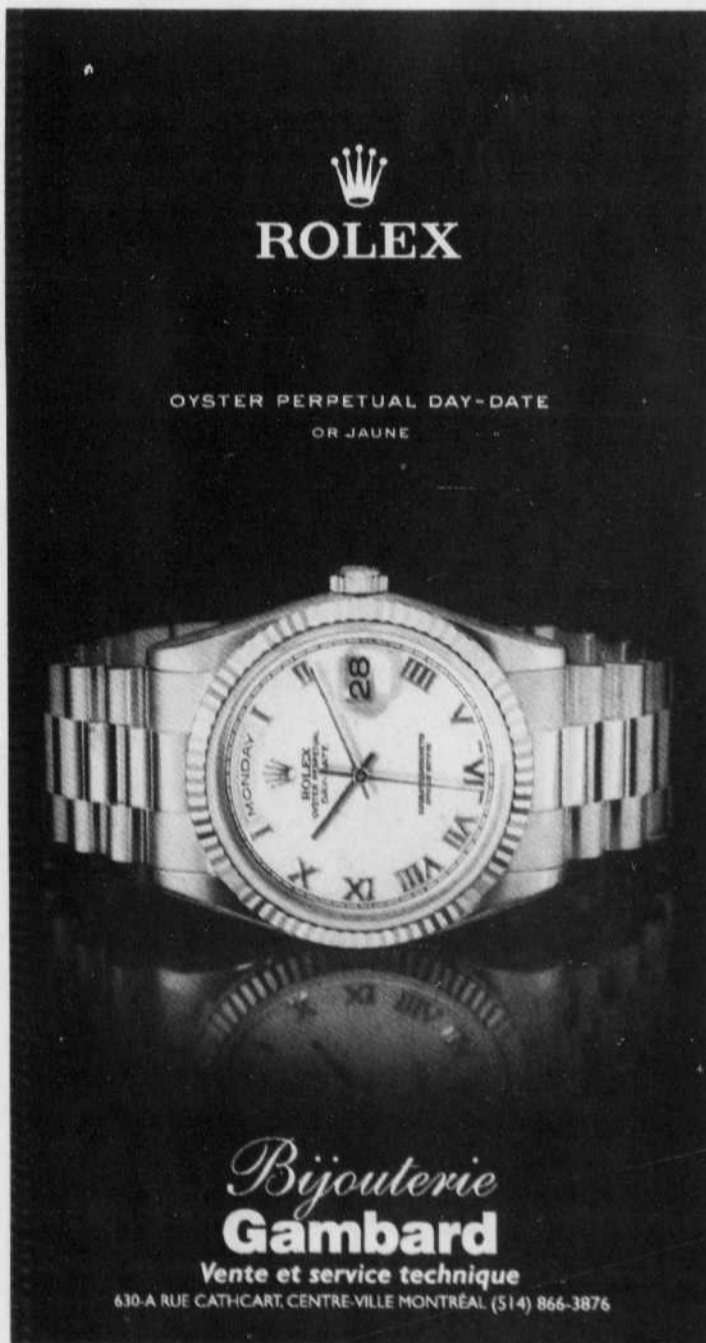
Du côté de l'université McGill, on soutient qu'il n'est pas question d'étendre l'utilisation du stade.

«Ce n'est pas approprié pour d'autres fins, le son n'y est pas bon», explique la porte-parole de McGill, Jennifer Robinson.

La direction des Alouettes se montre quant à elle rassurante envers les résidents du secteur. On plaide que l'aménagement d'une troisième entrée donnant sur l'avenue du Parc, qui deviendra l'entrée principale, diminuera la pression sur les rues résidentielles, d'autant plus que des navettes transporteront les partisans jusqu'à l'entrée.

Les audiences se poursuivent ce soir. L'Office de consultations publiques de Montréal doit rendre son rapport à la Ville en août prochain. Si les élus vont de l'avant, les citoyens auront l'occasion de signer un registre pour demander la tenue d'un référendum.

Le Devoir



ROYALTY
ROLEX

OYSTER PERPETUAL DAY-DATE
OR JAUNE

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHICART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

Dans le numéro de juin 2006 de

L'Action
NATIONALE

DOSSIER
RESSOURCES NATURELLES
LES ENJEUX

éoliennes
ports méthaniers
forêts

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X4
(514) 845-8533 ou sans frais 1-866-845-8533

PAIEMENT INTERNET SÉCURISÉ DESJARDINS
www.action-nationale.qc.ca




Philippe Mollé
Carole Vallières

Collaborateurs du *Devoir*
à l'honneur

Coup sur coup, deux des collaborateurs du *Devoir*, soit Carole Vallières et Philippe Mollé, sont honorés pour leur travail.

En effet, l'Association des médecins psychiatres du Québec vient de décerner son Prix d'excellence médiatique 2006 à Mme Vallières, auteure de la chronique Santé qui paraît tous les week-ends dans le cahier *Samedi*. Créé en 2003, ce prix vise à souligner l'excellence de l'information transmise au grand public concernant la santé et la maladie mentale.

Mme Vallières collabore au *Devoir* depuis 2001 et est l'auteure d'un essai intitulé *La Grippe*, publié aux Éditions Logiques. Le prix lui sera remis vendredi, dans le cadre du 40^e Congrès annuel de l'Association des psychiatres.

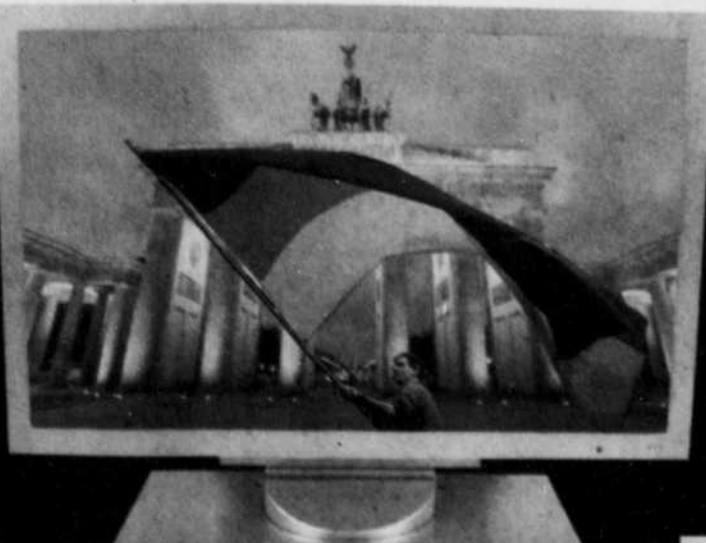
Quant à Philippe Mollé, chef cuisinier respecté aussi reconnu pour ses critiques gastronomiques et son travail de chroniqueur à la radio et au *Devoir*, il est nommé chevalier du Mérite agricole français. Les insignes de chevalier lui seront remis demain par le chef de la mission économique de France à Montréal, Marc Bouteiller, lors d'une petite cérémonie qui se déroulera dans les locaux de l'Espace Rhône-Alpes, situés dans le Vieux-Montréal.

Le Devoir

Un œil sur la planète

Allemagne, la grande mutation ?

Mercredi 19 h 30



TV5.ca

L'AGENDA

L'HORAIRE TÉLÉ,
LE GUIDE DEVOS SOIRÉES

Gratuit dans Le Devoir du samedi

LE DEVOIR



• LES ACTUALITÉS •

Sondage Léger Marketing

Immigration: les Québécois trouvent le gouvernement laxiste

ALEXANDRE SHIELDS

L'arrestation de 17 présumés terroristes, survenue il y a moins de deux semaines dans la région torontoise, est venue ébranler la confiance des Québécois envers les politiques canadiennes en matière d'immigration. En effet, 32 % des citoyens de la province s'inquiètent du laxisme fédéral dans la gestion de cette question délicate, selon les données d'un sondage Léger Marketing qui a été réalisé pour l'Association d'études canadiennes et dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Les Québécois, reconnus pour leur ouverture, craindraient-ils davantage les immigrants? «En fait, la principale victime de cette vague d'arrestations, c'est la politique d'immigration du Canada», constate le directeur général de l'Association d'études canadiennes, Jack Jedwab. «Les Québécois sont inquiets de la façon dont le Canada traite cette question.» Il ajoute toutefois que le phénomène a déjà été observé, dans une moindre mesure, à la suite des attentats du 11 septembre 2001. «Après un certain temps, ça passe», ajoute-t-il, estimant qu'il est trop tôt pour voir si cette tendance se maintiendra.

Sécurité

La population de la province ne se sent pas nécessairement menacée directement par la nébuleuse terroriste pour autant. Elle est d'ailleurs rassurée, dans une proportion de 57 %, par la façon dont le gouvernement canadien gère les questions de sécurité publique. La moitié des Québécois sont aussi satisfaits de la coopération intergouvernementale en la matière. M. Jedwab se dit cependant surpris de la confiance manifestée par les répondants, estimant qu'une véritable psychose s'est emparée de la sphère médiatique à la suite des arrestations

survenues récemment à Toronto. «L'insatisfaction de la population envers les politiques de sécurité est moins grande chez la population que chez les commentateurs [entendus dans les médias], soutient-il. Je suis surpris qu'ils n'aient pas communiqué leur crainte à la population.»

Multiculturalisme

La politique fédérale sur le multiculturalisme recueille aussi l'approbation des citoyens, mais la formulation de la question manque peut-être de précision: «À la lumière des arrestations récentes de présumés terroristes à Toronto, diriez-vous que vous êtes satisfait, insatisfait ou neutre à l'égard des politiques gouvernementales en matière de multiculturalisme?» Une telle question est-elle sujette à diverses interprétations? Non, selon Jack Jedwab. «Les gens comprennent bien le concept global de multiculturalisme», croit-il. Un opinion partagée chez Léger Marketing. Pour chacune des cinq questions, de 22 à 32 % des répondants se sont aussi dits «neutres». M. Jedwab explique que les répondants ne s'estimaient pas affectés par les récents événements.

Le sondage a été réalisé du 7 au 11 juin auprès de 1000 Québécois. La marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20. Il a été commandé par l'Association d'études canadiennes, un organisme à but non lucratif qui existe depuis plus de 30 ans et qui s'intéresse notamment aux questions de politique publique. Une deuxième partie du sondage, à venir, devrait porter sur le rôle du Canada en Afghanistan et sur la relation entre le gouvernement conservateur de Stephen Harper et le président américain, George W. Bush. La semaine prochaine, on devrait connaître les résultats pour l'ensemble du Canada.

Le Devoir

La réforme a nui aux élèves en difficulté, selon les enseignants

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Loi d'améliorer le dossier des élèves, la réforme de l'éducation a détérioré leur réussite, frappant de plein fouet ceux qu'elle devait aider le plus: les élèves en difficulté d'apprentissage. Tel est le constat «dévastateur» que formule un sondage Léger Marketing commandé par la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et qui a conduit le syndicat à demander un moratoire sur l'implantation de la réforme au secondaire.

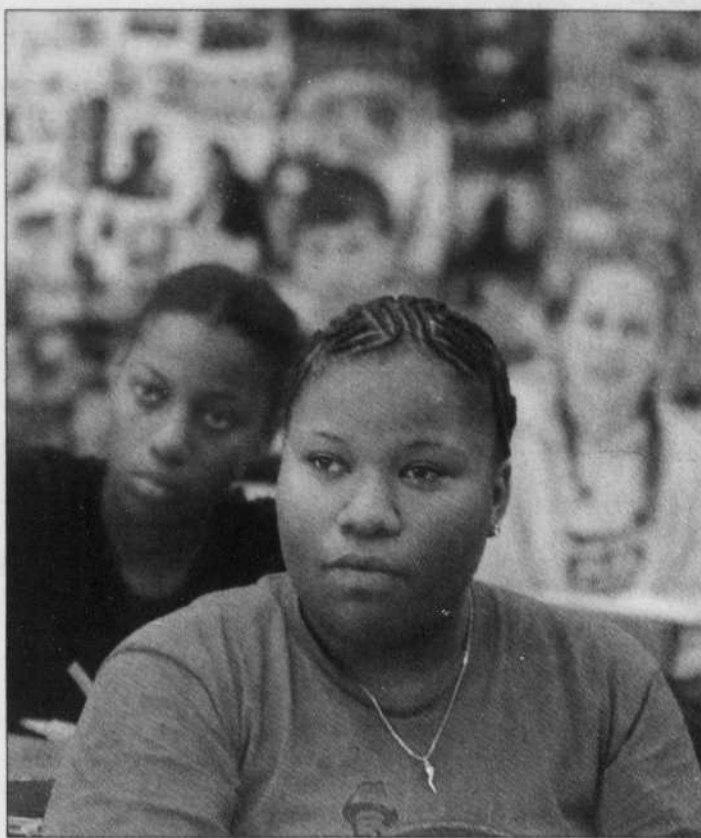
Interrogés sur les progrès des élèves actuels par rapport à ceux d'avant la réforme, 48 % des 1009 enseignants du primaire sondés ont indiqué qu'ils constataient une détérioration de la réussite, auxquels s'ajoutent les 38 % qui n'ont décelé aucun changement. Seuls 14 % penchent plutôt pour une amélioration de la réussite.

Fait «troublant», comme l'a jugé la FSE, 88 % des enseignants ne peuvent conclure à une amélioration de la réussite des élèves en difficulté, 61 % d'entre eux affirmant même que, loin de se redresser, elle s'est détériorée pour ce groupe plus vulnérable.

«Une majorité d'enseignants constatent que la qualité des apprentissages et la réussite se sont détériorées par rapport aux élèves d'avant la réforme», a commenté la présidente de la FSE, Johanne Fortier. «C'est un sondage dévastateur», a-t-elle poursuivi, exigeant du ministre des «correctifs majeurs» et une série de mesures réparatrices.

Outre une suspension de la réforme, le syndicat d'enseignants demande une évaluation «indépendante» effectuée par le Conseil supérieur de l'éducation et la production d'un bilan des effets de la réforme sur la réussite des élèves au primaire.

Le sondage Léger Marketing, effectué au début de mai auprès d'enseignants comptant au moins neuf ans d'expérience, portait sur les perceptions des enseignants à propos de la réforme. Sa marge



Un sondage mené auprès d'enseignants montre que la réforme n'atteint pas ses objectifs, loin s'en faut.

d'erreur était de plus ou moins 3,1 %, et ce, 19 fois sur 20.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a pris acte du son de cloche dévoilé par les enseignants, reportant à plus tard un jugement d'ensemble sur la réforme. Dans une dizaine de jours est attendu en effet un rapport de la Table de pilotage sur le renouveau pédagogique — la réforme — portant justement sur un bilan de ses bons et mauvais coups. «Je m'attends à avoir un portrait, même si c'est un rapport préliminaire, de l'ensemble des membres de la table, avec, souhaitons-le, des pistes déjà identifiées, d'autres à identifier plus tard et des ajustements à venir», a commenté le ministre, réservant donc son «évaluation» globale pour plus tard.

«Nous ne faisons pas ici un débat sur le socioconstructivisme, nous sommes plutôt sur l'opinion des enseignants», a ajouté Mme Fortier, qui a rencontré le ministre la semaine dernière à ce sujet. «Nous voulons que tout ça soit plus clair, que l'évaluation puisse réellement mesurer la progression de l'élève et que ce ne soit plus un crime de lèse-majesté de signaler des difficultés.»

Les enseignants estiment qu'ils ont été bons joueurs et ont «donné la chance au coureur», mais ils doutent de l'objectivité des éléments qui seront produits la semaine prochaine et ont voulu présenter leurs propres données scientifiques.

Le Collectif pour une éducation de qualité (CEQ) a vu, dans la pro-

duction du sondage Léger Marketing, un écho aux points de vue qu'il soutient depuis sa création, réclamant lui-même un moratoire sur l'implantation de la réforme. «Les pro-réforme s'accrochaient au fait que, pour les élèves en difficulté, la réforme agirait pour le mieux», a expliqué hier Eric Bédard, porte-parole du CEQ. «Cet argument massue qu'on nous servait pour nous faire taire est complètement anéanti par le sondage», ajoute-t-il, précisant qu'il a été renversé par le fait que 84 % des enseignants expriment leur «total désaccord» avec une affirmation selon laquelle la réforme a aidé les élèves en difficulté.

Pour le député de Vachon et critique de l'opposition en matière d'éducation, ce sondage constitue certes «un clignotant sérieux qui s'allume, mais nous demeurons dans le domaine des perceptions, et même si elles proviennent d'intervenants crédibles, cela demeure des perceptions», a indiqué Camil Bouchard, qui accepte l'idée d'une analyse par le CSE mais ne vote pas pour l'instant pour le moratoire. «Les perceptions ne constituent qu'une couche dans l'univers des résultats. On ne les banalise pas pour autant, mais elles doivent s'accompagner d'autres données», a ajouté le député, qui ressort d'un conseil national où le Parti québécois a indiqué, un peu comme l'a fait Jean-Marc Fournier d'ailleurs, que la réforme était là pour rester même si on devait y apporter des ajustements.

Les commissions scolaires attendent le rapport du ministère au cours des prochains jours pour exprimer un jugement. «Nous estimons que l'évaluation du ministère sera plus complète qu'un questionnaire passé à 1000 enseignants», a réagi Denis Pouliot, directeur des communications pour la Fédération des commissions scolaires du Québec. «Ce sondage risque plutôt de semer la confusion que d'informer la population.»

Avec la collaboration d'Antoine Robitaille Le Devoir

EN BREF

Benoît Bouchard négociera avec les Innus

L'ancien ministre des Transport conservateur Benoît Bouchard a été nommé hier au poste de négociateur fédéral en chef dans le cadre des revendications territoriales globales et d'autonomie gouvernementale avec les Innus du Québec. «Au cours des dernières années, ayant participé de près aux négociations, je suis en mesure de saisir toute l'importance de conclure une entente finale avec les Innus du Québec et ce, en impliquant les populations locales dans un processus de consultation. Le travail accompli jusqu'à maintenant me porte à croire que nous pouvons en arriver à des résultats concrets dans des délais raisonnables», a expliqué M. Bouchard. De 1985 à 1993, il a notamment été Secrétaire d'État du Canada et ministre dans divers ministères, dont l'Emploi et l'Immigra-

tion. Benoît Bouchard a quitté la vie politique en juin 1993. De 2003 jusqu'à sa nomination à titre de négociateur fédéral en chef, il était représentant des régions pour le gouvernement du Québec dans le cadre de la négociation territoriale globale et d'autonomie gouvernementale avec les communautés innues. - *Le Devoir*

Remis en liberté

Le climat de terreur qui s'est répandu au Canada, ce mois-ci, ne devrait pas empêcher la remise en liberté de l'homme accusé d'avoir agressé un imam montréalais, a estimé hier la juge Isabelle Rheault, de la Cour du Québec. La juge Rheault a donc ordonné la remise en liberté du présumé agresseur de l'imam montréalais Saïd Jazeri. Elle a cependant assorti cette libération de plusieurs conditions, dont celles de ne pas boire d'alcool, de ne pas porter d'arme et de ne pas s'approcher à moins de 50 mètres d'une mosquée. - *PC*

HIGH 5
Sous la direction de **Marthe POULIN**
HIGH 5
ANGLAIS LANGUE SECONDE
2^e année du 1^{er} cycle du secondaire
MILES AWAY FROM ORDINARY
Le cycle est maintenant complet
208 pages - 39,95 \$
LIDEC inc.
(514) 843-5991
En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

juin à Québec au PORT-ROYAL
Spécial **169\$**
Séjour pour 2 pers.
Incluant :
2 petits déjeuners à la carte
Aussi disponibles suites pour 4 à 6 pers.
LE PORT-ROYAL
HOTEL & SUITES
Validé jusqu'au 30 juin 2006
1 866 417-2777
www.hotelportroysuites.com

1^{ers} Outgames Montréal 2006
présentent
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
sur les droits humains des LGBT
26 au 29 juillet 2006
Palais des congrès • Montréal
Inscrivez-vous!
Passes journalières aussi disponibles.
Joignez-vous à 2 000 participants de plus de 100 pays, réunis pour faire avancer les droits humains à travers le monde.
Près de 40 orateurs de prestige, incluant :
- Mme Louise ARBOUR, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Genève;
- Mme Claire L'HEUREUX-DUBÉ, juge à la Cour suprême du Canada (1987-2002);
- Mme Martina NAVRATILOVA, gagnante de 18 championnats du Grand Chelem de tennis en simple, en double et en mixte;
- Mme Irshad MANJI, auteure du livre *Musulmane mais libre*;
- M. Mark TEWKSBURY, médaillé d'or, d'argent et de bronze en natation aux Jeux olympiques de Séoul (1988) et de Barcelone (1992);
- M. Martin CAUCHON, ministre de la Justice et Procureur général du Canada (2002-2003).
200 ateliers, dont 2 séances plénières par jour et 40 ateliers simultanément.
Workers Out!: séances en compagnie de 500 représentants de centrales syndicales à travers le monde.
Out for Business: séances avec plus de 300 professionnels et gens d'affaires discutant d'enjeux importants pour la communauté LGBT internationale.
Un héritage pour les droits humains: la Déclaration de Montréal sera présentée lors de la Conférence et portée aux autorités des Nations Unies et des gouvernements nationaux.
Inscrivez-vous!
www.montreal2006.org
Cliquez sur l'onglet «Conférence»

1^{ers} Outgames mondiaux Montréal 2006

Partenaires Média: Canada, Québec, Montréal, Radio-Canada, Montréal, Bell, CGI, STM, SOLOTECH, VIA, AIR CANADA, Agues gaywtreg, OUE, CKOI 96.7 FM, Hivos, Canada, FTU, CSQ, CSN, SCEP, Montréal.

É D I T O R I A L

Bâillon injustifié

Le gouvernement Charest récidive et impose le bâillon aux travaux de l'Assemblée nationale, ainsi forcée d'adopter quatre projets de loi en une nuit. C'est la quatrième fois en trois ans que ce gouvernement utilise cette procédure, qui est devenue la norme en fin de session. Mais, cette fois, ce sont surtout des groupes d'intérêt privés qui profiteront de la manœuvre, pourtant réservée aux situations d'urgence.

Même si tous les gouvernements qui se succèdent à Québec, libéraux ou péquistes, ont recours au bâillon pour faire adopter en bloc des projets de loi en fin de session, il faut continuer de protester contre la banalisation du phénomène. Le bâillon est une procédure d'exception destinée à faire adopter des projets de loi qui ne peuvent pas subir les délais imposés par le calendrier des travaux parlementaires. Une procédure d'urgence, en somme, sans laquelle la santé et la sécurité des citoyens seraient menacées.

Or, aucun des quatre projets de loi qui ont été adoptés dans la nuit de lundi à hier ne présentaient ces caractéristiques. Même dans le cas des médecins spécialistes, le gouvernement ne pouvait invoquer l'urgence d'intervenir puisque les médecins n'utilisaient pas de moyens de pression. Le ministre Couillard a raison de dire que les finances publiques du Québec ne lui permettaient pas d'entreprendre de combler l'écart de 700 millions par année qui sépare nos spécialistes de leurs collègues des autres provinces. Mais cela n'a rien à voir avec l'urgence. Il est évident que la décision va dans le même sens que l'imposition, en décembre dernier, d'une convention collective de six ans aux 400 syndiqués de l'État.

Cette façon de régler les problèmes à court terme équivaut à les pelleter le plus loin devant soi. Le Québec a beau être une société distincte, certains spécialistes de haut niveau ne résisteront pas éternellement aux offres d'établissements étrangers qui sont en mesure de leur offrir une rémunération et des conditions de pratique supérieures. Le plus incohérent dans cette attitude du gouvernement Charest, c'est que, au même moment où il refuse de discuter avec ses médecins, il laisse les universités négocier des augmentations de salaire importantes avec ses professeurs, malgré des déficits qui ne cessent de croître. Où est la logique?

Si, malgré tout, le recours au bâillon peut trouver un semblant de légitimité dans le cas du réseau de la santé, aux prises avec une phénoménale augmentation de ses dépenses, il la perd tout à fait dans les trois autres dossiers, soit la privatisation partielle du mont Orford, l'interdiction pendant cinq ans de toute poursuite judiciaire par les riverains des pistes de motoneiges et la vente des hippodromes. Dans ces trois cas, seuls des intérêts privés profiteront de la promulgation d'une loi dont aucune urgence ne justifiait l'adoption en catastrophe.

Le cas est particulièrement gênant à Orford, où des renseignements obtenus par le *Globe and Mail* révèlent que l'ancien ministre libéral, Paul Gobeil, aurait accru la participation de son entreprise à numéros dans la société Mont-Orford inc. au lendemain de l'élection de Jean Charest, au point d'en devenir l'actionnaire majoritaire. De plus, les procès-verbaux des réunions de l'entreprise auraient aussi permis d'apprendre que Mont-Orford inc. est une société rentable, ce qui contredirait les propos de ces mêmes dirigeants et ceux des ministres du gouvernement.

Si l'urgence il y avait cette semaine à Québec, ce n'était donc pas d'adopter une loi qui conduira à la privatisation de la montagne et, par conséquent, à l'enrichissement certain d'un libéral qui a toujours été très proche du pouvoir, mais d'ouvrir une enquête pour faire la lumière sur ce qui a toutes les apparences du favoritisme.

j-rsanfacon@ledevoir.com

Abbas coincé

Rarement la tension qui plane depuis le début de l'année sur la présidence de l'Autorité palestinienne (AP) n'aura été aussi vive que ces jours-ci. Aux raids israéliens contre les militants du Jihad palestinien et du Hamas s'ajoute une exacerbation entre factions qui laisse entrevoir un état de guerre civile à court terme. À moins, bien évidemment, que le dirigeant de l'AP, Mahmoud Abbas, parvienne à juguler sa marche.

Afin de stopper le déploiement des milices apparentées au Hamas, Abbas vient de décréter l'état d'alerte maximale. Rien de moins. Au fond, cette décision est le reflet, si l'on peut dire, de la lutte sans merci que se livrent partisans du Hamas et du Fatah pour la direction des services de sécurité. Selon la Constitution, celles-ci relèvent du président de l'AP.

Seulement voilà, depuis leur victoire aux élections législatives de janvier dernier, les représentants du Hamas estiment que la gestion des forces armées leur revient de droit. Jusqu'à présent, ils ont refusé de fonder leur contingent dans celui dirigé par l'AP. Sur ce front, les parties en présence n'ont pas modifié leur position d'un iota. Au passage, on retiendra que le premier ministre israélien, Ehoud Olmert, vient d'autoriser le transit sur le territoire israélien des armes destinées au Fatah d'Abbas.

Cette recrudescence de la violence entre Palestiniens découle en grande partie de la volonté affirmée d'Abbas d'organiser un référendum sur le manifeste rédigé par des leaders palestiniens emprisonnés en Israël. Le 26 juillet prochain, les Palestiniens seront invités à signifier un oui ou un non à ce texte. Intitulé *Document d'accord national*, celui-ci prévoit une reconnaissance implicite d'Israël.

Ce document, à cause évidemment de la nature des relations avec Israël qu'il suggère, a mis le feu aux poudres. Il a fait hurler les fanatiques du Hamas. Pour eux, toute amorce de pourparlers avec Israël est une trahison. Point. En agissant de la sorte, Abbas, estime le Hamas, entend réaliser un coup d'État. Rien de moins. Pourtant, les signataires du texte comptaient parmi eux un notable du Hamas. Depuis, il a renié son geste à la suite des pressions énormes qui ont été exercées sur lui.

C'est un constat: le Hamas ne veut absolument pas donner prise à la moindre tentative d'apaisement avec Israël. S'il est vrai qu'il a remporté la victoire aux législatives, il est tout aussi vrai qu'il a deviné en grande partie au ras-le-bol d'une population décidée à en finir avec la corruption des mandarins du Fatah.

Si le Hamas était moins sectaire ou plus enclin à satisfaire les aspirations légitimes des Palestiniens, il méditerait ces sondages récents qui indiquent que 80 % d'entre eux soutiennent Abbas dans le bras de fer qui se joue sur fond référendaire. Au lieu de quoi, ce mouvement campe encore et toujours sur les diktats de sa charte, qui se conjugue tout au long avec haine et violence extrême.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

VISITE SURPRISE DE BUSH EN IRAK...



L E T T R E S

Le bâillon citoyen

Ne nous laissons pas leurrer. Ce ne sont pas les partis politiques qu'on bâillonne en cette fin de session à l'Assemblée nationale, mais, par ricochet, tous les groupes et tous les citoyens qui se sont opposés entre autres à la privatisation du mont Orford et à l'impossibilité d'aller porter plainte devant les tribunaux quand la qualité de vie d'un grand nombre est constamment remise en question par tous ces usagers des véhicules hors route qui n'ont que faire du respect des autres. Il y a un message sournois, mais de plus en plus sérieux, que nous suggèrent ceux qui nous gouvernent en nous méprisant le plus souvent: celui de s'orienter sur les sentiers de la désobéissance civile. Pacifiquement, mais fermement et courageusement, il nous faut désormais envisager d'autres façons de nous faire minimalement respecter. Tous les citoyens et tous les groupes organisés devront désormais échafauder des actions ciblées qui permettront à plus ou moins long terme de récupérer cette dignité éclaboussée par ceux qui prétendent nous servir.

Jacques Léger
Montréal, le 12 juin 2006

Merci CP

Se trouvera-t-il quelqu'un parmi nos penseurs politiques, chez les philosophes ou les historiens, pour expliquer aux signataires du projet du Collectif Québec Plus-Démocratie que ce qu'ils proposent est en contradiction parfaite avec les règles démocratiques sur lesquelles reposent nos sociétés (y compris la nôtre) depuis deux siècles? On peut comprendre leur impatience à vouloir sortir de l'impasse politique qu'ils imaginent. De chercher à inventer le truc politique pour nous en sortir une fois pour toute. Mais la démarche que propose ce Collectif, «la démarche citoyenne», est à ce point grave qu'elle envisage en quelque sorte de donner à des assemblées populaires des pouvoirs qui relèvent des institutions politiques représentatives. Si elle

n'était pas le fait d'un groupe minoritaire, cette idée de la démocratie directe pour débattre d'une question que nous ne saurions pas résoudre selon les règles universellement reconnues, idée qui rappelle les plus noirs chapitres de l'histoire politique, devrait faire l'objet elle-même d'un grand débat.

Claude Poulin
Sillery, le 13 juin 2006

Ouverture intéressante sur la question nationale

J'applaudis à l'initiative d'un groupe de Québécois qui lancent l'idée d'une consultation de l'ensemble des citoyens d'ici sur la question nationale. J'y vois une ouverture intéressante. Les signataires du texte proposant cette voie, me semble-t-il, aiment vraiment le Québec et le peuple. C'est sa volonté qu'ils veulent connaître et qu'ils sont prêts à respecter. Pourquoi pas, en effet, demander à l'ensemble des citoyens de dire ce qu'ils souhaitent pour le Québec de demain? À peu près tous reconnaissent que le fédéralisme canadien ne rend pas pleinement justice au Québec. Un nombre important de Québécois veulent que les choses changent, mais sans aller jusqu'à l'indépendance. Il est probable qu'un troisième référendum sur la souveraineté lancé par le Parti québécois ne réglerait pas encore la question nationale. Peut-être que les Québécois sont maintenant ailleurs. Donnons-nous le moyen de le vérifier en dehors des voies traditionnelles que sont une élection et un référendum sur l'indépendance.

Benoît Descôteaux
Montréal, le 12 juin 2006

Retour du balancier?

Je trouve fascinant le jugement que Mme Fatima Houada-Pépin porte, dans *Le Devoir* de jeudi dernier, sur les imams: «[...] ils sont formés à l'étranger, payés par l'étranger, pour promouvoir au Québec et au Canada un islam de l'étranger qui n'a aucun rapport avec la réalité

et les contextes proprement québécois et proprement canadiens.»

Lors de mes longs séjours dans le Pacifique, je me suis vite rendu compte que beaucoup de nos missionnaires chrétiens ont exactement le même profil. «Ils sont formés à l'étranger, payés par l'étranger, pour promouvoir en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Mélanésie un christianisme de l'étranger qui n'a aucun rapport avec la réalité et les contextes proprement néo-guinéens et proprement mélanésiens.»

Est-ce possible que nous soyons présentement témoins d'un simple retour du balancier?

Il me semble que, pour bien comprendre ce qui arrive ici, il est essentiel de jeter d'abord un regard sur ce que nous faisons ailleurs.

Eric Waddell
Québec, le 9 juin 2006

Une opinion partagée

Madame Houada-Pépin n'a fait qu'exprimer, dans *Le Devoir* du 8 juin, l'opinion de la grande majorité des Canadiens d'origine musulmane. Ces hommes et ces femmes, qui ont choisi de vivre, de travailler et d'élever leurs enfants ici, sont démocrates, laïques et nullement hostiles aux valeurs de la société d'accueil. La prise de position de Madame Houada-Pépin sur le discours de haine véhiculé dans certains milieux islamistes est très réconfortante pour eux. En revanche, il est aussi important que les Québécois de souche défendent avec force leurs valeurs et les fondements de leur société.

Hassan Jamali
Le 12 juin 2006

Pourquoi ne pas écouter?

M. Béchard disait vendredi: «Les seuls qu'on veut aider, les seuls qu'on veut favoriser dans ce dossier-là, c'est les gens de la région de Magog-Orford.» Alors, pourquoi ne pas les écouter? Notamment quand ils demandent, presque à l'unanimité, de ne pas vendre.

Pierre Lewis
Longueuil, le 12 juin 2006

LIBRE OPINION

Un lien de confiance brisé

YVES DUGRÉ
Président, Fédération
des médecins spécialistes du Québec.

Le gouvernement Charest-Couillard vient de mettre fin à tout effort d'en arriver à une entente négociée avec les médecins spécialistes du Québec en recourant à une loi spéciale. Le lien de confiance qui existait entre la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et le gouvernement est rompu.

D'une part, il y a quatre ans, nous nous sommes engagés à rectifier le déséquilibre malsain qui existe entre les conditions de pratique des spécialistes québécois et nos confrères des autres provinces. Depuis le tout début de nos efforts, nous avons respecté notre promesse de ne pas prendre les patients en otages et de ne pas recourir à des actions illégales pour faire avancer notre cause et nos droits professionnels. Il doit être clair pour tous que nous respecterons cette loi spéciale, si odieuse et si méprisante soit-elle.

D'autre part, la FMSQ et ses 8000 membres tirent du même coup des conclusions incontournables. Nous avons désormais la preuve éloquent que la parole donnée par le gouvernement est signée au crayon de plomb pour être plus facilement effacée lorsque les enjeux électoraux le justifient. Cette loi spéciale s'inscrit dans la même logique que tous les autres échecs législatifs et administratifs de ce gouvernement, pour lequel mieux vaut sévir que guérir. Je citerai

en preuve Orford, le Suroît, le CHUM, les prêts aux étudiants, les ports méthaniers et le dossier des VTT et des motoneiges.

Les efforts de la FMSQ pour obtenir la nomination d'un médiateur prévue dans notre entente signée, par des appels répétés au ministre, par des négociations intensives et, en désespoir de cause, par un recours en justice, ont heurté un refus. Le gouvernement a recherché systématiquement la provocation pour justifier une loi spéciale et nous a proposé une médiation tronquée qui empêchait un éventuel médiateur de remettre son rapport avant septembre 2008.

De plus, ces mêmes efforts ont été confrontés à l'ordre du jour gouvernemental: faire table rase de tous les irritants pour préparer un automne de bonnes nouvelles superficielles et, bien entendu, pour élaborer une campagne électorale subseqente.

Des conséquences

Au lieu de négocier dans les règles de l'art, le gouvernement a préféré agir en dictateur et sans considération des conséquences inévitables pour le système de santé. En effet, un acte de la sorte ne peut faire autrement que d'amener les médecins spécialistes à se questionner quant à leur rôle et à leur contribution.

Bien sûr, nous ne participerons pas à des actions concertées. Mais, sur un plan individuel, déjà plusieurs de nos membres nous indiquent qu'ils n'accepteront plus de tenir à bout de bras un système de santé fragile, de se battre

continuellement pour obtenir que le système livre ce qu'il doit livrer et d'en faire toujours plus au détriment de leurs propres santé et bien-être. On ne pourra le leur reprocher.

Contrairement au gouvernement, je me dois de rappeler que les membres de la FMSQ ont, pour leur part, investi beaucoup dans ce dernier espoir de trouver une solution négociée. Nous avons toutefois compris la leçon. Nous sommes des médecins spécialistes, mais le gouvernement nous impose dorénavant de nous questionner davantage sur nos conditions de pratique au Québec.

Pour certains d'entre nous, le gouvernement a donné une douche froide sur des sentiments de motivation, d'engagement, d'enthousiasme et de passion envers leur pratique dans un système d'une froide rigidité pour les personnes qui y travaillent. Pour d'autres, le gouvernement libéral a envoyé un signal très clair: l'avenir est ailleurs. Chose certaine, la médecine spécialisée vient de changer à jamais au Québec.

Toutes les lois spéciales, tous les bâillons, tous les carcans ne changeront rien à un simple état de fait: le lien de confiance est brisé. Lorsque ce gouvernement, ou un autre qui lui succédera, viendra demander à la FMSQ ou à ses membres d'en faire encore davantage pour améliorer le réseau de la santé, il sera confronté à plus que du scepticisme ou du dépitisme, il découvrira que nous avons bien appris notre leçon.

Nous serons prêts.

IDÉES

181 700 signatures plus tard

Le gouvernement « dort toujours comme une bûche »

SOPHIE CADIEUX

Comédienne et porte-parole de la campagne
« On dort comme une bûche! »

RICHARD DESJARDINS

Auteur-compositeur-interprète
et parrain du site de Pascagama

GERMAIN HOUE

Comédien et parrain du site
de la vallée des Montagnes-Blanches

Hier, 13 juin, un ajout de 10 000 signatures a été déposé à l'Assemblée nationale du Québec, menant le nombre total de citoyens réclamant la conservation du patrimoine naturel au Québec à 181 700. Quatre mois se sont écoulés depuis le lancement de la campagne « On dort comme une bûche! » par l'initiative « Aux arbres, citoyens! » et cette campagne environnementale s'est

révélée la plus importante au Québec à ce jour. Un nombre record de citoyens y ont manifesté leur désir de voir plus de conservation au Québec et, surtout, de voir le gouvernement respecter ses engagements en matière de protection du patrimoine naturel.

Depuis, rien de la part du gouvernement. Pourquoi refuse-t-il d'écouter la population? A-t-il une véritable volonté de protéger, tel que promis, 8 % du territoire québécois d'ici la fin de son mandat? Rappelons que la dernière annonce d'aires protégées remonte au 6 juillet 2005, alors que seulement 0,4 % du Québec avait été protégé. À ce jour, seulement 3,4 % de la province bénéficie de l'exclusion de toute activité industrielle.

Il est clair que le gouvernement actuel n'entend pas l'appel des citoyens et ne semble pas vouloir agir en matière de conservation. Quand on la compare à la moyenne canadienne de protection du territoire de plus de 8 % et à la moyenne mondiale de plus de 13 %, celle du Québec fait vraiment piètre figure.

Il est primordial de faire de la conservation l'élément clé d'une véritable politique environnementale. Les citoyens en ont assez et se sont mobilisés afin de contrer l'inertie du gouvernement dans ce dossier. Le temps presse. Notre forêt et l'équilibre des écosystèmes sont menacés. L'engagement envers la préservation doit nous dépasser dans le sens où il faut voir plus loin que l'assouvissement de nos économies actuelles. Il faut mettre les prochaines générations au premier plan.

Des solutions

Et pourtant, il existe encore des territoires intacts qui méritent d'être protégés rapidement, avant que les activités industrielles ne les détruisent. Les deux sites suivants pourraient ajouter 1 % d'aires protégées et, surtout, permettraient de protéger de grands pans de la forêt boréale québécoise, aujourd'hui entièrement allouée aux industries.

■ Pascagama, parrainé par Richard Desjardins

Situé aux limites de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Mauricie et du Nord-du-Québec, près du réservoir Gouin, ce site de 7400 km² est une des dernières grandes forêts intactes au sud du 50^e parallèle et représente un site de premier plan pour les chasseurs, pêcheurs, pourvoyeurs et autochtones.

Pascagama constitue le carrefour entre les nations atikamek et algonquines; certains territoires sont aussi utilisés par les Cris. Fleuron de la nature sauvage du Nord, son paysage est même reproduit sur la carte d'assurance-maladie québécoise!

En son sein, la rivière Mégiscane s'avère une destination de canot-kayak très prisée par les amateurs de plein air. La Mégiscane est le plus beau cadeau que le bon Dieu nous a donné; c'est le plus beau cadeau que nous donnerons à nos enfants. Mais pour ce faire, il faut agir maintenant et protéger ce territoire des industries qui le convoitent.

■ Vallée des Montagnes-Blanches, parrainé par Germain Houde

Ce site de 9000 km² se trouve aux confins du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, non loin du réservoir Manouane, au nord du 50^e parallèle. Constitué d'une forêt de résineux adultes entourée d'un épais tapis de mousse, il comprend plusieurs lacs et marais. Il est habité par plusieurs espèces fragiles, notamment le caribou forestier. Il incarne l'« essence même » d'une réserve naturelle.

L'éloignement et la rigueur du climat ont jusqu'à maintenant protégé ce lieu qui, pour l'humain, s'avère particulièrement inhospitalier. Il aura fallu des centaines, voire des milliers d'années pour qu'un site d'une telle qualité se crée. C'est de plus l'éponge qui retient l'eau à la source de plusieurs de nos grandes rivières québécoises. C'est de l'eau pure. C'est de l'eau douce filtrée naturellement. Certains barrages hydroélectriques dépendent même totalement des bienfaits de cette rétention naturelle d'eau. Cette eau constitue notre plus grande richesse.

Il aura également fallu toutes sortes de coïncidences et de miracles météorologiques pour que ce territoire se constitue. Il est donc impossible de le renouveler. Le détruire serait une autre perte totale liée à la disparition du patrimoine naturel de la planète. Ce serait un viol.

Ce territoire (et nous-mêmes de ce fait) est actuellement à la merci de l'exploitation forestière. Ce bousillage éhonté d'écosystèmes se ferait, comme d'habitude, à l'insu des populations pour satisfaire quelques sociétés qui, elles-mêmes, exploiteraient encore pour quelques années des citoyens sans solution alternative pécuniaire. Il suffirait de huit à dix ans pour détruire cela. Deux élections. Deux *yesmen* environnementaux. Il s'avère vital et primordial de stopper cette bêtise, de relever la tête avec dignité et d'exiger que ces merveilles de notre patrimoine soient protégées pour la suite du monde.

Nous osons croire que cet appel au réveil lancé par 181 700 personnes qui ont à cœur la protection de leur patrimoine naturel ne demeurera pas lettre morte, comme c'est le cas d'autres dossiers chauds.

■ Cette pétition peut être signée en ligne à www.ondortcommeunebuche.com.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le Liban, baromètre du Moyen-Orient

LOUISE BEAUDOIN

Professeure associée au département de science
politique de l'Université du Québec à Montréal

En 2002 se tenait, pour la première fois dans un pays arabe, un sommet de la Francophonie. Le gouvernement du Québec, à l'invitation de Ghassan Salamé, alors ministre de la Culture et organisateur de l'événement, acceptait, en association avec le Liban, d'investir dans la réhabilitation du spectaculaire site archéologique de Byblos, qui abrite les vestiges d'une des plus vieilles villes du monde.

J'y suis retournée récemment pour en constater l'heureux résultat: des sentiers balisés, des explications claires et concises, un petit musée où on peut apprendre à écrire son nom en phénicien. De l'avis des guides touristiques, c'est le site le mieux mis en valeur au pays. Une grande réussite de la coopération Québec-Liban, coopération minimaliste dont les principales actions concernent les contacts entre bibliothèques nationales (celle du Liban est en reconstruction), la présence de l'UQAM et la trentaine de bourses attribuées à des étudiants libanais pour venir étudier dans nos universités.

Ombre au tableau: le bureau d'immigration du Québec est toujours localisé à Damas; de surcroît, Air Canada n'a toujours pas de vol direct Montréal-Beyrouth alors que toutes les grandes compagnies aériennes desservent maintenant le Liban de façon directe.

Le pays coincé

Le Liban est une fois de plus victime de la géopolitique de la région, coincé entre les intérêts de la Syrie et de l'Iran dans ce Moyen-Orient convulsif.

À la suite de l'énormité (18 morts, un quartier dévasté) de l'assassinat de Rafic Hariri, l'ancien premier ministre qui venait de rompre son allégeance pro-syrienne, l'armée syrienne a quitté le Liban. Mais la Syrie, avec ses partisans sur place, est en mesure de continuer à exercer son influence déstabilisante et est montrée du doigt comme commanditaire de cet attentat et des 14 autres qui ont suivi. L'envoyé spécial de l'ONU vient de remettre son rapport et demande une prolongation de son mandat d'enquête.

Que feront les États-Unis après avoir considéré qu'il était moins dangereux de « punir » ce pays, maillon faible de la région, que de s'attaquer à l'Iran? Changeront-ils leur fusil d'épaule? Beaucoup de Liba-



GRACIEUSE DÉ DE FRANÇOIS DORLOT

Au centre-ville de Beyrouth, dans le quartier SOLIDERE (Société libanaise de développement et de reconstruction), une vue aérienne de la mosquée Khatem al-Anbiya et de la cathédrale Saint-Georges, toutes deux récemment reconstruites; en avant plan, les vestiges archéologiques mis au jour par les destructions de la guerre.

nais s'interrogent en effet à savoir si les Américains, enlisés en Irak, confrontés à l'Iran, ont encore intérêt à faire tomber le régime alaouite ou même à l'affaiblir. Pourquoi remettre le pouvoir aux 85 % de sunnites du pays au moment où chacun constate que la présence américaine au Moyen-Orient a eu pour effet, entre autres conséquences, d'exacerber la lutte entre sunnites (majoritaires en Arabie Saoudite, dans les Emirats, en Jordanie et en Égypte) et chiïtes (majoritaires en Iran, en Irak et au Liban)?

Quant à l'Iran, il entretient au Liban, au su et au vu de tous, une milice, celle du Hezbollah, qui ne veut ni désarmer ni intégrer ses hommes aux forces armées régulières et qui représente, avec le Amal, la puissante communauté chiïte sans laquelle aucune solution à long terme ne peut être acquise. C'est pourquoi la Syrie semble être de nouveau en mode reconquête au Liban après avoir dû baisser la tête sous les pressions internationales, surtout américaines.

Communautarisme extrême

Le communautarisme religieux au Liban est poussé à l'extrême. Dix-sept communautés religieuses

sont reconnues institutionnellement: le président, d'après la Constitution, doit être un maronite, le premier ministre, un sunnite, et le président de l'Assemblée nationale, un chiïte. Si cette situation a déjà eu un sens, il est certain qu'elle l'a perdu aujourd'hui.

Malgré tout, un Liban non communautaire et non basé sur l'appartenance religieuse semble encore lointain, sinon utopique, même si les plus lucides dans la classe politique savent que c'est l'avenir du pays et sa démocratisation qui sont en jeu. En tout cas, cette mosaïque donne au Liban un visage radicalement différent de tous les autres pays arabes.

Pour l'instant, dans tous les pays de la région, il y a un durcissement qui se manifeste par la progression de l'islamisme et la marginalisation des chrétiens. On se demande si, en Irak, au Liban, en Syrie et en Égypte, en Jordanie et en Palestine, cette civilisation millénaire portée par les chrétiens d'Orient n'est pas en train de disparaître. Et les derniers francophones et francophiles par la même occasion.

Les coptes chrétiens, installés en Égypte bien avant les Arabes musulmans puisque leur origine remonte à la période pharaonique, sont actuellement victimes d'une véritable persécution: insultes quotidiennes dans la rue, attentats contre des lieux de culte ou des personnes, à Alexandrie notamment.

Résister ou partir?

Au Kurdistan irakien, dans les montagnes, près de la frontière turque, dans un village de langue araméenne, celle du Christ, j'ai visité un monastère du VII^e siècle, un des seuls à ne pas avoir été rasés par Saddam Hussein. Rabban al-Kass, évêque d'Amadiyya-Shamkane, personnage coloré et hyperactif, en termine la restauration en plus d'agrandir à Dohuk, avec l'appui d'une fondation monégasque, un étonnant lycée international laïque qui accueille, dans des locaux flamboyants, musulmans et chrétiens dans une belle mixité; on y enseigne en kurde et en anglais mais on y apprend aussi le français, langue dans laquelle M^{re} al-Kass, Chaldéen, c'est-à-dire d'obédience catholique, s'adresse au pape.

Plus au sud, les quelque 20 000 habitants de la ville chrétienne d'Ain Kawa, en banlieue d'Erbil (Hawler en kurde), capitale du Kurdistan, voient leur nombre augmenter en flèche: non seulement les chrétiens du reste de l'Irak y trouvent refuge mais aussi nombre de musulmans fuyant la fureur islamiste et la guerre ou, tout simplement, y goûtant la liberté de prendre une bière dans

un café et, pour les femmes, de se vêtir comme elles l'entendent. Se joignent à eux les agents des organisations internationales et humanitaires. Bref, en deux ans, le prix du mètre carré a doublé à Ain Kawa!

Au Liban, j'ai participé à l'université Saint-Joseph, dont le recteur, le père Chamussy, est un jésuite, à un colloque sur la francophonie. Dans cette institution fort réputée, dotée de moyens matériels, pédagogiques et de recherche considérables, l'enseignement se donne en français et le tiers de ses dizaines de milliers d'étudiants sont musulmans. Il y a donc de sérieux efforts de la part de ces chrétiens pour vivre en harmonie avec leurs frères musulmans.

En contrepoint de ces succès, la situation démographique est désespérée. Ainsi, il ne restera plus que 100 000 Chaldéens, sur les quatre millions et demi de Kurdes, à ne pas avoir encore émigré en Europe ou en Amérique. Les chrétiens de Syrie émigraient aussi en grand nombre, et, comme pour conjurer ce déclin, ceux qui restent, comme les résidents du village araméen de Meloula, déploient une ferveur stupéfiante. Le Liban d'aujourd'hui, dit-on — car aucun recensement n'a eu lieu depuis 1932 —, compterait moins de 30 % de maronites.

À Beyrouth comme ailleurs au pays, les églises ont été minutieusement restaurées et, au centre-ville, totalement reconstruites, avec le même luxe que les bâtiments civils. Mais les élites chrétiennes ont été décimées, les querelles internes ont amplifié le mouvement et il ne reste souvent que le désespoir qui mène au départ ou aux alliances contre nature, comme cette union entre le très chrétien général Michel Aoun et le très islamiste Hassan Nesrallah, « guide spirituel » du Hezbollah.

La mère d'un ami libanais, dans son appartement vétuste du quartier chrétien d'Afrachieh, me confiait: « Si j'étais jeune encore, je partirais; ce pays, mon pays, ne sera plus bientôt le mien. » De ses quatre enfants, un seul vit encore au Liban.

Au cours des siècles, les chrétiens d'Orient ont résisté aux invasions, aux guerres, aux persécutions. L'empire ottoman lui-même avait fini par s'accommoder de leur présence qui, comme celle de juifs, participait à son rayonnement. Aujourd'hui, la situation incertaine du Liban, à la fois caisse de résonance et baromètre des tourments du Proche et du Moyen-Orient, ne prête pas à l'optimisme: le déferlement islamiste ne rayera-t-il pas à moyen terme de la carte de cette partie du monde toute cette diversité intellectuelle, religieuse et culturelle qui fait sa richesse?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation), Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (patrimoine et faits de société), Clairandrice Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rivest Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs); Renée Leo Guimont et Serge Paquin (relateurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cabaret Culture), Julie Carpentier (papier), Paul Bessent (papier cabaret spectacles et culturels du week-end), Stéphane Bullard (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (numéraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Beny (papier), Philippe Pagnoux (surnuméraires); Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (papier international et page éditoriale) et page éditoriale parlementaires à Québec, Kathleen Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Trépan (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Corneille et Alec Cantongy (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durraine (correspondants parlementaires à Québec), Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Anisette Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Rosselle, Micheline Ruellan, Nadia Sebti, Mélanie Simard (publitéaires), Laurence Thériault (directrice ad.); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Anisette Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Rosselle, Micheline Ruellan, Nadia Sebti, Mélanie Simard (publitéaires), Laurence Thériault (directrice ad.); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par internet), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION: François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafuze, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

NUL

SUITE DE LA PAGE 1

C'est le côté un peu vieillot sympathique du football: pas de pauses, un seul arbitre pour 22 joueurs qui se déplacent en même temps, un arbitre qui décide combien de temps on rajoute à la fin, un arbitre qui sort crayon et papier pour noter les cartons, pas de reprises télévisées ni de juges de but. Seule innovation technologique en cette Coupe du monde: l'arbitre est maintenant paré d'un minuscule micro relié à l'oreille qui lui permet de communiquer avec ses collègues de touche et, selon des sources, de commander de la pizza.

Remarque, il ne serait pas mauvais qu'il y en ait, des temps d'arrêt. Pas pour passer de la pub, non merci, ça va aller de ce côté. Pour éviter les crampes, voilà pourquoi. Car ce sont bien des crampes, n'est-ce pas, qui amènent tous ces athlètes de pointe à s'écrouler au sol en se contorsionnant de douleur comme si on était en train de procéder à l'ablation de leurs tripes sans anesthésie locale? Non? Ce n'en sont point? Il s'agit plutôt d'un mélange de pression appliquée sur le tibia et de théâtre d'Ionesco? Je vous remercie.

Et, soit dit en passant, avec des temps d'arrêt, on pourrait éviter des «crampes» comme celle qu'a malencontreusement subie Vincenzo Iaquinta lundi, contre le Ghana. Vous l'avez vu, le sensationnel numéro 15 des Azzurri, lundi contre le Ghana? L'est tombé, le beau Méditerranéen, comme un pin d'Italie à écorce rouge dont on aurait scié la partie inférieure du tronc commun à l'aide d'une John Deere sur le 220. S'est répandu en convulsions qui auraient arraché une larme à un tortionnaire de Guantanamo. Jusque-là, on pouvait se dire bon, il souffre, on compatit avec lui, après tout c'est pas gratis la Coupe du monde.

Mais là, tout à coup, bang: l'une des 483 caméras suivant le match nous offre un extra gros plan du visage grimaçant de Iaquinta. C'est alors que, ne se croyant pas épié, il ouvre un oeil et regarde en direction de l'arbitre, histoire de voir s'il a mordu à son scénario, puis le referme pour retourner à sa douleur. On apporte la civière. Parvenu sur la touche, Iaquinta finit par se relever, gambade quelque peu, puis revient dans la partie. Quelques minutes plus tard, en courant comme un gars qui a oublié de vérifier s'il n'a pas laissé un rond de poêle allumé, il marque un but de toute beauté. Vous direz ce que vous voudrez, moi je trouve que la résilience chez le sportif de haut niveau est un phénomène tout à fait fantastique.

Cela étant, de but, il n'y en a pas eu hier à l'occasion du match France-Suisse. Notez, cela n'a pas empêché que, se baladant sur Saint-Denis aux alentours de 14h HAE, on puisse entendre un concert de klaxons et de cris gutturaux de supporters enfiévrés. (Le bruit était à peu près celui-ci: *Waaaaaouououiiiiiiiiiiiiiiiiiiii!*) Or, comme je venais tout juste de visionner le match, je m'interrogeai: se peut-il diable que l'on hurle pour une nulle de 0-0? La joie est chose précieuse en cette vie qui n'est trop souvent que vallée de grincements de dents, mais est-ce qu'on n'exagérerait pas un peu ici? Je veux dire, moi, quand je livre un match nul — sauf aux échecs contre Garry Kasparov —, je développe comme un sentiment d'inassouvissement existentiel, genre. Ni extase ni désespoir. La vie de tous les jours est un match nul.

A moins que les festoyants ne fussent des Helvètes, songeai-je aussitôt, transportés d'avoir tenu les puissants Bleus en échec alors qu'ils étaient puissamment négligés par les preneurs aux livres de Vegas et par les experts de RDS? Non, impossible. Les Suisses ne sont pas du genre à se prêter à de pareilles effusions, surtout après un seul match. Reporter d'enquête dans mes fibres, je cours donc à jambes que veux-tu vers les lieux du party, mais chnoute, le cortège était déjà trop loin pour être vrai.

Mais comment expliquer ce 0-0 entre voisins, à part la main du défenseur suisse sur le tir de Henry en zone de réparation qui aurait dû donner un penalty à la France? Si on résume le résumé de *L'Équipe* en y ajoutant quelques ingrédients du terroir, mettons ceci: il faisait vraiment très chaud. Barthez a passé toute la deuxième demie avec le soleil en pleine face, la piste était lourde et les sangliers avaient mangé des cochonneries. Tous éléments qui concourent, messieurs dames, à une conclusion générale que vous ne devriez jamais oublier car elle explique 95 % des occurrences en football: bien qu'il se soit agi d'un match initial pour les deux sélections, les joueurs n'étaient pas frais.

Cela, ou alors le mauvais positionnement des astres. Importants, les astres. Voyez un peu ce qu'on peut trouver dans une récente livraison de *France Football*, auquel je suis abonné pour la poésie. Attention, ça va donner un petit coup:

«Cinq signes Cancer, cinq Lion, deux Capricorne, autant de Poissons et de Taureau, un Bélier, un Gémeaux, plus un Sagittaire et un Verseau... voilà qui fait vingt-trois! Telle est la liste "astrologique" dressée par Raymond Domenech, lui-même Verseau, ascendant Vierge. Car l'entraîneur [de l'équipe de France] a intégré les astres dans sa sélection. N'a-t-il pas reconnu avoir rappelé Zidane l'été dernier "parce qu'il est Cancer premier décan pour équilibrer le milieu de terrain avec Vieira"? Pour les autres postes aussi, des décisions s'imposaient. Comment trancher?»

«À un moment donné, il faut bien, entre des joueurs de valeur égale, faire un choix. Le plus? La part de l'astrologie», reconnaissait, dans Le Droit de savoir, Domenech à quelques mois de la publication de la liste, qui ne comporte aucun des porteurs de son signe de malédiction: le Scorpion. [...] Cet attrait pour l'astrologie remonte à sa période sur le banc de Mulhouse, il y a vingt ans, lorsqu'un astrologue local avait analysé, pour les besoins de l'entraîneur, la personnalité de ses joueurs en fonction de leur thème astral.»

On devrait songer à ça la prochaine fois qu'on aura envie de se moquer gentiment des sorciers et des gris-gris des clubs africains...

Le Devoir

PAGAILLE

SUITE DE LA PAGE 1

Interrogé sur la question de savoir si M. Paradis a toujours sa place dans le caucus, M. MacMillan a toutefois répondu: «Pour moi, oui.»

Et pour les autres? Certains collègues de l'ancien ministre de l'Environnement — élu pour la première fois en 1980 — aimeraient bien le voir quitter le navire. Non surpris du vote de son collègue Paradis, puisqu'il «correspond à ses prises de position» récentes, le ministre de l'Environnement, Claude Béchard, a insisté sur le fait que les élus libéraux forment une «équipe». Pour lui, en définitive, chacun d'eux «représente non seulement un comté, mais aussi un parti. [...] On prend des décisions ensemble, on les défend ensemble», a-t-il dit, rappelant que, au Conseil général, le PLQ avait voté massivement en faveur de la décision du gouvernement au sujet d'Orford.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, faisait tout son possible hier pour entretenir les médias d'un autre sujet (il réclamait en fait du chef péquiste, André Boisclair, une position claire sur le manifeste *www.QuebecPlusDemocratie.org*). Il ne s'est toutefois pas fait prier pour rappeler ses propos du conseil national tenu à la fin mai à Trois-Rivières, où le député Paradis mais aussi Thomas Mulcair avaient joué les empêcheurs de danser en rond sur la question d'Orford. A cette occasion, «ce que j'ai dit, c'est que nous devons tous ramer dans la même direction. Je le crois encore, je le pense encore», a-t-il insisté. Devant l'acte de défiance du député Paradis, la patience, bien qu'elle «demeure une vertu», n'est toutefois pas une «ressource inépuisable», a indiqué le ministre. En anglais, après avoir mis l'accent sur la «nécessité de la cohésion» au sein du parti, M. Pelletier est allé jus-

qu'à dire qu'un élu du Parti libéral devrait «penser à deux fois avant de contredire les positions officielles du parti en chambre». Quant au premier ministre Charest, au terme du caucus, il est sorti en trombe de la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine en refusant d'émettre tout commentaire.

M. Paradis a lui-même abordé le sujet de sa possible expulsion hier midi à l'émission *Maison neuve en direct*, sur les ondes de Radio-Canada. Il a d'abord souligné que sa liberté de «voter comme bon lui semble» était garantie par la loi de l'Assemblée nationale. Ensuite, il a soutenu qu'il serait exagéré de l'expulser pour un dossier comme celui du mont Orford, car cette mesure est plutôt réservée aux différends plus fondamentaux comme ceux qui relèvent des questions constitutionnelles et linguistiques.

L'autre dissident, ancien ministre de l'Environnement et actuel député de Chomedey, Thomas Mulcair, était absent au moment du vote crucial, dans la nuit de lundi à hier. Mais il a participé à la réunion du caucus libéral tenue hier. Cherchant à fuir la controverse, il a simplement lancé: «Ma position a été claire là-dessus tout au long [du débat] et, pour l'instant, je n'ai rien à ajouter là-dessus.» A son bureau, on a justifié son absence en disant qu'il avait «autre chose» et qu'il n'avait pu être présent. Par ailleurs, on insistait pour dire que M. Mulcair allait continuer à «représenter les gens de Chomedey comme député libéral à l'Assemblée nationale».

Soupons et enquêtes

Le dossier d'Orford a, d'une autre façon, mis le gouvernement dans l'embarras, l'opposition allant jusqu'à réclamer une enquête dans cette affaire, comme dans celle de la privatisation des hippodromes.

Le PQ est en effet revenu à la charge sur «l'apparence de favoritisme» au profit de l'ancien ministre libéral, Paul Gobeil. Ce dernier détient la quasi-totalité des actions de Mont-Orford inc., une entreprise qui

pourrait remporter l'appel d'offres public que le gouvernement entend effectuer à la fin de l'été pour vendre le domaine skiable et le golf.

Paraissant indigné par les questions de l'opposition, le premier ministre s'est levé et, adoptant un ton solennel, a commencé par mettre en relief «l'immense privilège» de l'immunité parlementaire, lequel s'accompagne à son dire d'une très «courte responsabilité»: celle «de s'en tenir aux faits». Il a ensuite déclaré: «Dans le dossier de l'agrandissement du parc du Mont-Orford comme dans tous les autres dossiers, la seule chose qui a guidé le gouvernement, c'est l'intérêt public», avant de mettre au défi le chef de l'opposition, Louise Harel, de répéter ses propos «à l'extérieur de la chambre».

Plus tôt, le PQ avait déjà commencé à mettre le chef du gouvernement hors de lui lorsqu'il avait souligné son absence, lors du vote nocturne (il est rentré au bureau vers 19h45 lundi). Notons que M. Charest a aussi raté, hier en matinée, la cérémonie de la première pelletée de terre à la promenade Samuel-de-Champlain, en bordure du fleuve à Québec. Or, une plaque commémorative dévoilée sur place indique que le premier ministre Jean Charest était présent à l'événement. «S'il y a juste ça qui les préoccupe dans la vie, ça veut dire que le Québec ne va pas trop mal», a-t-on raillé au bureau du premier ministre.

L'opposition officielle a aussi réclamé une enquête du vérificateur général sur la privatisation des hippodromes, alléguant que, avec les modifications apportées à la loi par le ministre des Finances, Michel Audet, le sénateur libéral Paul Massicotte obtiendrait «125 millions de plus». M. Audet a dit accueillir avec «beaucoup d'ouverture» la proposition du péquiste François Legault. Mais il a souhaité qu'une éventuelle enquête se penche aussi sur les agissements de l'ancien gouvernement, «lequel a investi au total 300 millions dans cette aventure».

Le Devoir

ÉCRASER

SUITE DE LA PAGE 1

canadiens âgés de 12 ans ou plus étaient régulièrement exposés à la fumée secondaire dans les lieux publics. L'an dernier, la proportion a descendu à 15 %.

Et les provinces qui avaient, en 2005, des lois comme celle que le Québec et l'Ontario viennent d'adopter enregistrent des diminutions très importantes, de 13 à 18 % (contre 4 % pour le Québec, qui demeure, avec un taux de 23 %, l'endroit où on respire le plus de fumée en public). «L'impact des interdictions est majeur et immédiat», note Sylvain Tremblay, analyste chez SC, qui rappelle qu'il y a encore toutefois un Canadien sur sept qui demeure exposé à la fumée dans ces lieux.

Globalement, l'analyste parle d'une «baisse généralisée du nombre de fumeurs au Canada, principalement chez les jeunes». Cela confirme une tendance observée depuis plusieurs années. Environ 22 % (5,9 millions de personnes) des Canadiens fumaient donc en 2005. C'est 4 % de moins qu'en 2000. Le mouvement est plus significatif chez les adolescents: alors qu'ils étaient 14 % à fumer il y a cinq ans, ils sont maintenant 8 % à le faire. «Ça baisse parce qu'un nombre croissant de jeunes n'ont jamais commencé à fumer», explique M. Tremblay. Cette donnée est importante: il est rare que quelqu'un commence à fumer à l'âge adulte. S'ils ne le font pas maintenant, ils ne le feront pas plus tard.» Cela aura donc un effet domino sur la diminution générale du nombre des fumeurs au pays, dit-il.

Autre indice que la lutte au tabagisme gagne des adeptes: il y a maintenant 64 % des foyers canadiens qui ont banni les cendriers à la maison et qui «autodéclarent». C'est 8 % de plus qu'en 2003. Mais cette moyenne nationale serait toutefois plus forte si le Qué-

bec n'était pas si tolérant à ce sujet: seulement 43 % des ménages interdisent ainsi la cigarette chez eux. «Les Québécois demeurent très tolérants par rapport à la cigarette», dit Sylvain Tremblay. Ils fument davantage [24 % de la population, et seuls les deux territoires, avec plus de 30 %, et le Nunavut, à 53 %, font pire], ils le font chez eux et subissent ailleurs la fumée secondaire... On peut parler d'une exception québécoise, du moins jusqu'à ce jour. Il faudra voir ce que la nouvelle loi changera dans ces habitudes et perceptions.»

Problème de poids

L'ESCC a interrogé les Canadiens sur une grande variété de questions, allant de leurs habitudes de consommation de tabac et d'alcool à leur accès aux services de santé. Ces résultats sont extrapolés pour donner aux gouvernements un aperçu sur les questions de soins de santé aux niveaux fédéral, provincial et régional. L'enquête a été menée la première fois en 2001.

Entre les milliers de statistiques rendus publiques hier, on note qu'il y a une «légère augmentation, pas significative», du nombre de personnes obèses au Canada, soit 15,5 %, contre 14,9 % il y a trois ans. En ajoutant les 33 % des citoyens qui disent avoir un «excédent de poids», cela veut dire qu'un Canadien sur deux a un problème de poids. Ce taux est basé sur l'indice de masse corporelle (IMC) «autodéclaré» des citoyens, une donnée que les analystes prennent avec des pincettes, puisque le taux «mesuré» de l'IMC est habituellement plus élevé que celui qu'autodéclarent les sondés.

Au Québec, les résultats sont relativement positifs (environ 16 % de taux d'obésité), note Lyne Mongeau, conseillère scientifique à l'Institut national de santé publique du Québec (INSQ). En se basant sur l'analyse des chiffres de SC faite par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), elle mentionne qu'il y a eu quelques «mouvements de catégorie» depuis 2003, mais pas de

baisse du pourcentage de gens ayant un poids considéré normal. Il y a donc une «diminution du nombre de personnes qui font de l'embonpoint, une augmentation du nombre de personnes obèses et une stagnation dans les autres catégories [poids inférieur et normal].»

Selon Mme Mongeau, la situation s'explique parce que plusieurs personnes avaient en 2003 un IMC de 28 ou 29, ce qui est près de la limite de 30 à partir de laquelle on considère qu'une personne est obèse. «On peut donc penser qu'elles étaient sur une lancée et ont pris du poids depuis deux ans, ce qui les a fait basculer de catégorie», dit-elle. Mais il semble clair que les autres ont compris le message. «C'est encore trop tôt pour dégager une tendance claire et affirmer qu'on a atteint un plateau dans la progression de l'obésité au Québec», prévient Lyne Mongeau. Mais je pense que les alarmes qui sont sonnées un peu partout commencent à faire réagir les gens.»

Il y a toutefois une statistique qui inquiète: celle indiquant que le passage à l'obésité est plus manifeste chez les jeunes adultes (de 13 à 18 %) que dans les autres groupes d'âge.

Les chiffres analysés par l'ISQ indiquent des taux d'obésité semblables chez les hommes et les femmes. Québec est la région la moins ronde, avec un taux d'obésité de 13 %, tandis que l'Outaouais, le Nord-du-Québec et la Gaspésie ont les pires taux, avec une prévalence de 19 %. À l'échelle canadienne, le Québec se situe au deuxième rang sur ce plan, derrière la Colombie-Britannique. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest ont les pires indicateurs, avec une personne sur quatre qui est obèse.

L'ESCC révèle par ailleurs qu'un diabétique canadien sur cinq n'a subi aucun test d'hémoglobine sur une période d'un an, alors qu'il s'agit d'un outil diagnostique important pour le contrôle du taux de glycémie.

Le Devoir

POLLUTION

SUITE DE LA PAGE 1

entreprises visées par la phase 2, pour la plupart installées sur des tributaires du fleuve, dans la phase 3 du PASL.

Cette troisième phase ciblait pour la première fois des PME d'importance installées sur le fleuve et ses affluents. Elle n'a pas donné les résultats anticipés. Québec et Ottawa ont consacré ensemble 31,4 millions de dollars, rappelait hier le porte-parole d'Environnement Canada, Clément Dugas, pour «caractériser» les contaminants présents dans les rejets d'une cinquantaine de PME. Mais quand est venu le temps de passer au nettoyage, elles ont refusé de le faire, alléguant que le programme était «volontaire». Mais au lieu de revenir à une action plus musclée dans la phase 4, comme promis par les ministres de l'Environnement au lancement de la phase 3, Ottawa et Québec ont décidé cette fois-ci de ne plus faire du contrôle de la pollution industrielle une priorité du nouveau plan.

Ce dernier comprend quatre grands objectifs. D'abord, mettre en place une stratégie commune de gestion intégrée d'ici 2008 pour guider leurs actions sur le fleuve. On entend, dans un deuxième temps, favoriser l'implication communautaire et la sensibilisation du public en soutenant 150 projets locaux et en sensibilisant les jeunes au développement durable. En troisième lieu, on veut préserver l'intégrité écologique du fleuve en identifiant les espèces menacées, en élaborant et en mettant en place des plans de conservation, en consolidant le réseau d'aires protégées et en étudiant les stress subis par les écosystèmes fluviaux, principalement par le suivi de l'état du Saint-Laurent. Enfin, on se donne comme objectif d'encourager des «activités économiques plus respectueuses de l'environnement» dans les secteurs agricoles et de la navigation fluviale.

Marc Hudon, qui a présidé Stratégies Saint-Laurent pendant près d'une décennie, voit dans le passage à la gestion intégrée, la première priorité du nouveau plan fédéral-provincial, une «phase de transition». Mais il déplore qu'Ottawa et Québec aient décidé de faire cavalier seul en matière de contrôle

de la pollution industrielle, qui aurait, à son avis, eu bien besoin d'une prolongation de l'action concertée au chapitre des priorités. Il y voit le résultat du désinvestissement d'Environnement Canada dans le financement des zones d'intervention prioritaires (ZIP), ces comités de citoyens responsables de travailler avec les fonctionnaires dans chaque région pour stimuler la dépollution. Depuis 1997, dit-il, Environnement Canada a réduit constamment son financement et les comités ZIP se sont repliés sur eux-mêmes, au point d'évincer la commission qui regroupait les groupes environnementaux. Résultat: une baisse sensible de la vision globale et des approches critiques.

Pour Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution, si Québec et Ottawa ont évacué le mot «action» de l'ancien nom du *Plan d'action Saint-Laurent*, ce n'est pas pour rien, et il n'est pas surpris, non plus, de constater que c'est le contrôle conjoint de la dépollution industrielle qui écope.

La quatrième entente fédérale-provinciale sur le Saint-Laurent, dit-il, aurait dû amorcer la décontamination des sédiments fluviaux, soit l'héritage toxique laissé dans le fleuve par les entreprises, dont on contrôle aujourd'hui les rejets en principe. C'est ce que les États-Unis ont fait avec le «Remedial Action Plans» en Ontario ont entrepris après avoir mis fin aux rejets des grandes industries, notamment celle de GM à Massena, aux portes du Québec, ou d'autres, à Cornwall. Il faudrait, ajoute Daniel Green, notamment décontaminer ainsi certains secteurs comme le port de Montréal, la baie des Anglais à Baie-Comeau, la baie de Sept-Îles, le lac Saint-Louis et le lac Saint-Pierre, lequel écope d'une partie de l'ancienne pollution du lac Saint-Louis, et certains sites de la baie des Chaleurs.

«Curieux, dit-il, qu'Ottawa et Québec n'aient pas décidé de passer au nettoyage des fonds alors que c'est l'étape obligée partout ailleurs.»

«Parfois, ajoute Daniel Green, nos experts se perdent dans le jargon. Bravo pour l'approche intégrée. Mais il reste plein de mercure devant Beauharnois. Les poissons continuent d'être contaminés et plusieurs espèces n'arrivent pas à récupérer dans le fleuve. C'est comme si ces jargons sophistiqués allaient décontaminer le fleuve. Il faudrait plutôt établir des critères de décontamination, se donner de nouveaux objectifs, adop-

ter des budgets et passer à l'action au lieu de se payer de mots», dit-il en plaidant pour la poursuite de diagnostics indépendants et publics sur le Saint-Laurent.

Pour Pierre Baril, le sous-ministre responsable des politiques au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MD-DEP), Québec a tous les pouvoirs pour poursuivre la dépollution industrielle avec ses lois et règlements, qui, soutient-il, ont été grandement améliorés depuis. Même si le *Plan Saint-Laurent* ne prévoit plus d'attaque conjointe en matière de pollution industrielle dans ses priorités, cette concertation ne s'est pas arrêtée pour autant. Et le contrôle de la pollution dans les PME se poursuit, affirme-t-il, d'aval vers l'amont dans les bassins versants. Cependant, le sous-ministre Baril admet qu'il ne peut chiffrer les progrès accomplis, comme dans les phases antérieures du PASL. Mais il va cependant falloir arriver à des résultats tangibles, malgré la difficulté, en assignant — dans la prochaine révision de la loi — les gouvernements à des «obligations de résultats» en matière de dépollution, comme le fait le Clean Water Act des États-Unis, soutient-il.

Harvey Mead, de Nature-Québec, se réjouit de voir la dépollution industrielle sortir du quatrième plan fédéral-provincial. C'est ce qu'avait recommandé un comité consultatif dont il faisait partie en 2002, qui préconisait de «sortir les actions sectorielles» comme la dépollution industrielle, que chaque gouvernement pouvait accomplir de son côté, au profit d'une approche intégrée plus novatrice, qu'il voit apparaître dans la nouvelle entente.

Pour Albert Tremblay, le directeur général régional d'Environnement Canada, s'il y a eu trois ans de flottement entre le plan 3 et le plan 4, ce sont les changements de gouvernements successifs et de ministres à Québec et à Ottawa qui l'expliquent. Mais, dit-il, administrativement, les deux gouvernements n'ont pas cessé de collaborer même si l'attaque conjointe sur les PME est beaucoup plus complexe et difficile, explique-t-il. Il attribue la chose à la difficulté de définir des objectifs de réduction de la pollution pour les PME, trop différentes pour entrer dans des catégories communes, dit-il.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc, dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec Inc., 800, boulevard Saint-Jacques, Québec, Québec, H3A 3M9. Émission de publication — Enregistrement n° 0808. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations situées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Québec. Émission de publication — Enregistrement n° 0808. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieure de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390